

COLLECTION DES RAPPORTS

LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE BRIDÉE PAR LES PROBLÈMES DE LOGEMENT

Etude réalisée à la demande du MEDEF
(Mouvement des entreprises de France)

Régis BIGOT
Sandra HOIBIAN

■ JUILLET 2011



DÉPARTEMENT CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Etude réalisée à la demande du MEDEF
(Mouvement des entreprises de France)

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Jörg Müller et Fanette Recours

CRÉDOC

Abstract

Housing problems drag professional mobility

The difficulties of the middle class to access real estate property, the systemic risks resulting from the level of household debts, the loss of purchasing power, are all well-known consequences of the housing crisis. In contrast, the impact of housing issues on the labour market is less often mentioned. The present survey – based on interviews of a representative sample of 2006 people – tries to clarify this linkage. The survey results show that housing is taking such an important place in everyday life of our fellow citizens that decisions on labour issues come second. The unemployed and job seekers often suffer important charges linked to housing issues and are constraint to leave urban areas, although the latter offer a variety of job opportunities. On the other hand, rising real estate prices often incite other households not to move in order to avoid more heavy charges for housing elsewhere. The survey also shows how the personal sphere is becoming more and more important for the people's agenda setting.

Sommaire

Synthèse.....	7
I – La hausse des coûts du logement freine la mobilité professionnelle.....	11
1. En cas de difficultés pour trouver un emploi, 75% seraient prêts à déménager dans une autre commune, 67% à changer de département.....	11
2. Mais les dépenses de logement pèsent sur la mobilité	15
a. Les chômeurs et les actifs en recherche d’emploi supportent d’importantes charges de logement... ..	15
b. La hausse des prix de l’immobilier contribue à l’éloignement des publics en recherche d’emploi	20
c. Et freine la mobilité résidentielle	22
3. 70% refuseraient une opportunité professionnelle si cela les obligeait à accroître leurs dépenses de logement.....	23
4. 11% des personnes en recherche d’emploi ont renoncé à un emploi pour éviter d’augmenter leurs dépenses de logement.....	27
II – Le souhait de limiter les temps de transport est au cœur des arbitrages logement-emploi	28
1. La proximité avec le travail est le deuxième critère de choix d’un logement	28
2. Le temps de transport est aussi important que la rémunération dans le choix d’un emploi.....	32
3. La durée de trajet idéale : moins d’une demi-heure	37
4. La moitié des actifs refuseraient une opportunité professionnelle si cela ajoutait 30 minutes à leur temps de trajet.....	38
5. 12% des personnes en recherche d’emploi ont renoncé à un poste nécessitant un temps de transport trop important	42
6. Les dispositifs d’aide au logement contribuent à améliorer la situation.....	43
III - Une attention grandissante à la sphère personnelle.....	45
1. Le plus important dans la vie : la famille, le logement, le cadre de vie et les amis.....	45
a. Très peu d’individus placent le travail avant la vie privée.....	45
b. Cette tendance s’est renforcée au cours des 25 dernières années.....	48
c. Habiter un logement dans lequel on se sent bien est vraiment indispensable pour s’investir pleinement dans son travail	52
2. Entre désir et réalité	53
3. Une hiérarchie qui traverse largement les frontières de l’Hexagone	56
Annexe 1 – Tableaux détaillés	58
Annexe 2 - Questionnaire	77

Avant-Propos

Le présent document fait suite à un premier rapport¹ synthétisant les principaux travaux d'étude et de recherche mettant en lumière les liens entre logement et emploi. Celui-ci montrait notamment l'importance grandissante du logement dans les décisions micro-économiques des ménages. Le poids croissant des dépenses de logement dans leur budget et les difficultés à trouver une habitation adaptée à leur situation personnelle ou familiale conduisent de plus en plus souvent nos concitoyens à effectuer des arbitrages en défaveur de la sphère professionnelle, avec des risques, si la situation perdure, de rigidification du marché du travail et d'une économie moins efficiente, moins créatrice d'emploi.

Faisant suite à ce rapport, le CRÉDOC a mené une enquête auprès des ménages, cherchant à évaluer l'importance du facteur logement dans les arbitrages professionnels de nos concitoyens. Cette enquête s'est appuyée sur une vingtaine de questions insérées dans la vague de début 2011 de l'enquête permanente du CRÉDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Encadré 1 - Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée en « face à face », entre décembre 2010 et janvier 2011, auprès d'un échantillon représentatif de 2 006 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus².

L'investigation avait pour objectif d'appréhender les liens entre le logement et l'emploi, afin notamment d'évaluer les conséquences de la crise du logement sur le marché du travail.

¹ Régis Bigot, « Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi », étude réalisée à la demande du Medef, mars 2011

² Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de début 2011 » (CRÉDOC, mars 2011).

Trois grands thèmes ont ainsi été abordés :

- L'importance qu'accorde la population aux différents domaines de la vie et en particulier les places respectives des sphères professionnelles et personnelles.
- Le regard que porte la population sur sa situation en matière de logement et d'emploi : les Français sont-ils satisfaits de leur lieu de vie ? de leur situation professionnelle ? Quel jugement portent-ils quant à leur rémunération, l'intérêt du contenu de leur travail, leur temps de transport domicile-travail ?
- Comment se décident les arbitrages des foyers en matière de logement et d'emploi : quels sont les critères de choix d'un logement ? Dans quelle mesure les choix professionnels sont liés au lieu d'habitation ? A quels compromis en matière de logement les Français sont-ils prêts pour saisir des opportunités professionnelles ? Sont-ils disposés à déménager en cas de difficultés pour trouver un emploi ? De quelle manière la crise actuelle du logement influe-t-elle sur les trajectoires professionnelles ? Comment se déclinent ces arbitrages selon la situation professionnelle des enquêtés, leur âge, leur statut d'occupation de leur logement ou leur lieu de résidence ? Quels sont les arbitrages et priorités des différentes catégories sociales ?

Synthèse

Ces dernières années ont vu se multiplier les études sur la hausse du coût du logement, avec des angles d'approche très divers : difficultés des classes moyennes à accéder à la propriété, risques systémiques pour le système financier en raison de l'endettement des ménages, perte de pouvoir d'achat lié au poids croissant des dépenses de logement, etc. Les conséquences sur le marché de l'emploi sont, en revanche, plus rarement évoquées. Or, de plus en plus d'entreprises signalent des difficultés à pourvoir certains postes dans les zones géographiques où le coût du logement est trop élevé.

Face à cette situation nouvelle, le MEDEF a commandé une étude au CRÉDOC sur les conséquences de la crise du logement sur l'emploi et, en particulier, sur la mobilité professionnelle. Une enquête spécifique a alors été menée auprès de 2006 personnes représentatives de la population afin de comprendre les mécanismes à l'œuvre.

L'enquête révèle l'ampleur des interactions entre le marché du logement et le marché de l'emploi : aujourd'hui, 70% des actifs déclarent qu'ils refuseraient un emploi meilleur que celui qu'ils occupent actuellement si cela devait les obliger à déménager en occasionnant un surcoût financier ; au cours des cinq dernières années, environ 500 000 personnes en recherche d'emploi ont effectivement renoncé à un poste parce que cela les aurait contraintes à accroître leurs dépenses de logement ; 56% des personnes interrogées indiquent que ne pas être obligé de déménager est un critère « très important » dans le choix d'un nouvel emploi (à titre de comparaison, seulement 48% estiment qu'être bien rémunéré est « très important »).

> 70% des actifs refuseraient une opportunité professionnelle si cela les obligeait à accroître leurs dépenses de logement

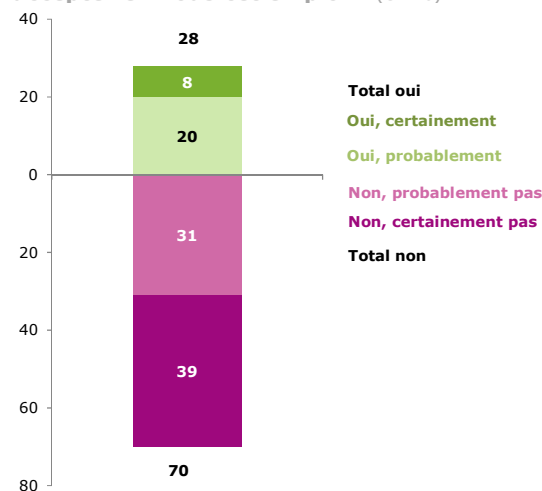
Au début 2011, les tensions sur le pouvoir d'achat restent très importantes : 46% de nos concitoyens ont le sentiment que, depuis une dizaine d'années, leur niveau de vie s'est dégradé ; seuls 27% perçoivent une amélioration et 26% évoquent une stagnation. Parallèlement, près de quatre personnes sur dix ont l'impression que leurs dépenses de logement représentent une lourde charge.

La pression financière est telle que 70% des actifs déclarent qu'ils refuseraient un emploi meilleur que celui qu'ils occupent actuellement si cela devait occasionner un déménagement conduisant à une hausse de leurs dépenses de logement (frais d'agence et de mutation, nouveau logement trop cher, etc.). L'espérance de gain salarial ne semble pas compenser la crainte de devoir dépenser plus pour se loger et, finalement, beaucoup préfèrent ne pas bouger.

Bien sûr, on observe des différences selon la situation : les jeunes (54%), les emplois précaires (60%) et les locataires (54%)

sont moins réticents à déménager que les propriétaires de leur logement (80%), les salariés des grandes entreprises (78%), les personnes en poste depuis plus de 20 années (77%) et les couples bi-actifs (76%). Mais la majorité ne s'inverse jamais, quelles que soient les catégories sociales.

Si on vous proposait un meilleur emploi que le vôtre, mais que cela vous oblige à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...), accepteriez-vous cet emploi ? (en %)



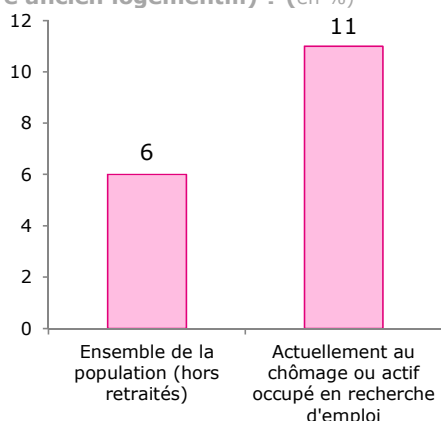
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011. Champ : actifs occupés.

> Un risque de grippage de la mobilité professionnelle bien réel

Le risque de grippage de la mobilité résidentielle et professionnelle n'est pas virtuel : sur les 4,6 millions de chômeurs inscrits à Pôle Emploi, on estime que 500 000 ont renoncé à un poste pour ne pas avoir à supporter un surcoût financier en matière de logement (cela correspond à 11% des personnes en recherche d'emploi) ; en élargissant la perspective à l'ensemble de la population en âge de travailler, environ 2 millions de personnes auraient récemment refusé un poste pour cette raison (6% de la population en dehors des retraités).

Ces résultats sont d'autant plus frappants que la crise économique et financière s'est traduite par de nombreuses destructions d'emploi ces dernières années : le taux de chômage est passé de 7,5% au 1^{er} trimestre 2008 à 9,6% au premier trimestre 2011. Alors même que le chômage est, au début 2011, la première préoccupation des Français et que 70% sont inquiets, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, du risque de perdre leur travail, une fraction non négligeable des personnes en recherche d'emploi renoncent à des postes en raison des problèmes de logement.

Proportion d'individus qui, au cours des 5 dernières années, ont renoncé à un emploi parce que cela les aurait obligé à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...) ? (en %)



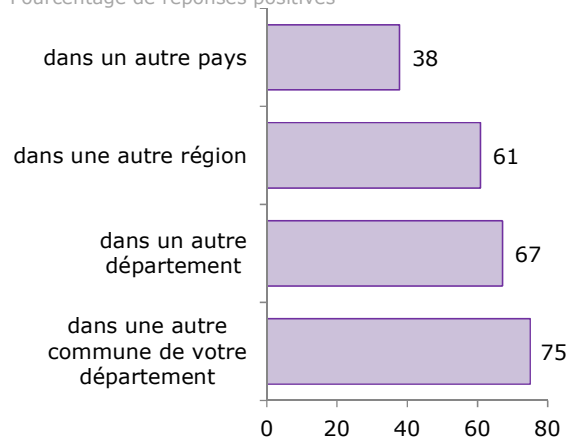
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

> Les Français ne sont pourtant pas viscéralement attachés à leur territoire

Nos concitoyens sont souvent décrits comme très attachés à leur région d'origine et profondément enracinés dans leur territoire. Ils seraient peu disposés à accepter de bousculer leurs habitudes en déménageant pour décrocher un emploi : certains analystes pointent là un frein au retour à l'emploi des chômeurs. Ce cliché n'est pas confirmé par l'enquête : 75% des personnes en âge de travailler indiquent que, si elles avaient des difficultés pour trouver un emploi, elles seraient prêtes à déménager dans une autre commune de leur département ; 61% seraient même disposées à changer de région et 38% envisagent la possibilité de partir à l'étranger.

Si vous aviez des difficultés pour trouver un emploi, seriez-vous prêt à déménager...

Pourcentage de réponses positives



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011. Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités.

Les analyses détaillées montrent plusieurs résultats intéressants. Tout d'abord, la perspective d'un déménagement rencontre plus d'écho chez les diplômés du supérieur que chez les non-diplômés (48% des premiers se voient travailler à l'étranger, contre 23% des seconds). Il faut dire que l'espérance de gain à la mobilité est nettement plus élevée dans les carrières de cadres que pour les salariés faiblement qualifiés, l'éventail des rémunérations étant bien plus resserré en bas qu'en haut de l'échelle des diplômes. A l'inverse, les personnes propriétaires de leur logement déclarent moins souvent, en moyenne, qu'elles sont susceptibles de déménager en cas de chômage prolongé. Ce résultat vient étayer les analyses macro-économiques de l'économiste d'Andrew Oswald ou les

travaux plus récents de l'OCDE, lesquels montrent que les pays où le taux de propriétaires est plus important sont également ceux où le taux de chômage est plus élevé ; dans plusieurs nations (dont la France), l'augmentation du taux de chômage serait concomitante avec la progression de l'accession à la propriété.

> La hausse des prix éloigne les salariés de leur lieu de travail

La pression des coûts de l'immobilier a tendance à accroître les distances entre le domicile et le lieu de travail. En effet, une part croissante des salariés — notamment au sein des classes moyennes — et des personnes en recherche d'emploi ne peuvent plus résider dans les centres-villes des grands pôles urbains parce que les loyers y sont trop élevés ou parce que les prix d'acquisition des logements dépassent leurs capacités financières. Or, selon les données de l'INSEE, 77% des emplois salariés restent concentrés dans les pôles urbains. C'est une des raisons pour lesquelles, ces dernières années, les temps de transports entre le domicile et le travail ont eu tendance à augmenter, concomitamment à l'étalement urbain.

Le souhait de limiter ces temps de transport est pourtant au cœur des arbitrages en matière de logement. L'enquête du CRÉDOC révèle ainsi que la proximité avec le lieu de travail est le deuxième critère de choix d'un logement (41% des suffrages), juste après la qualité de l'habitation (53%) et au même niveau que le cadre de vie dans le quartier (41%). Ce critère est particulièrement important chez les jeunes, les personnes en phase d'insertion professionnelle, les couples ayant des enfants et les cadres.

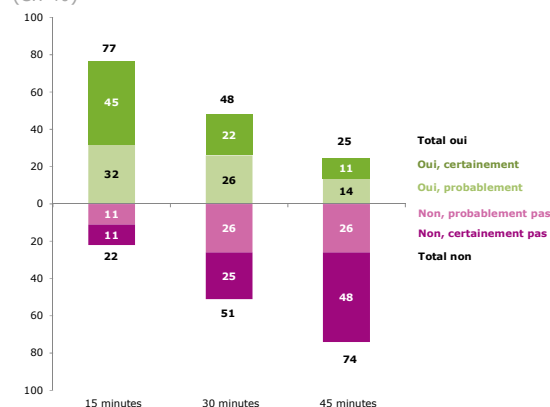
> Refus d'opportunités professionnelles en raison de l'éloignement domicile-travail

On comprend mieux les réticences de la population à accroître la durée de leurs trajets quotidiens. 51% des actifs occupés déclarent notamment qu'ils refuseraient l'opportunité d'un meilleur emploi que le leur si cela devait se traduire par une augmentation de 30 minutes du temps de transport pour se rendre à leur travail. Il reste des marges de manœuvre puisque 77% accepteraient un allongement de 15 minutes, mais on perçoit bien les limites de

l'étalement urbain et les risques, en termes d'emploi, d'une poursuite de la hausse des coûts du logement dans les centres villes.

Si on vous proposait un meilleur emploi que le vôtre mais qui nécessite un temps de transport plus long entre votre domicile et votre travail, accepteriez-vous cet emploi ?

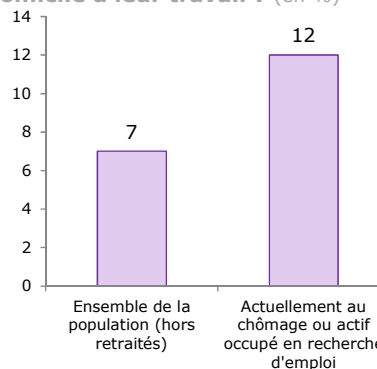
(en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011. Champ : actifs occupés. Lecture : 51% des actifs refuseraient un meilleur emploi si cela devait accroître leur trajet de 30 minutes.

D'ailleurs, 7% des personnes en âge de travailler déclarent avoir récemment renoncé à un poste nécessitant un temps de transport trop important. Cela correspond à un défaut de plus de 2 millions de candidatures pour les recruteurs au cours des cinq dernières années.

Proportion d'individus qui, au cours des 5 dernières années, ont renoncé à un emploi parce que cela les aurait obligé à passer trop de temps dans les transports pour aller de leur domicile à leur travail ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

> Les dispositifs d'aide au logement peuvent contribuer à fluidifier le marché du travail

Face aux difficultés rencontrées par les salariés en matière de logement, certains dispositifs peuvent se révéler utiles afin de faciliter certains arbitrages et rendre plus aisée la conciliation de la vie personnelle avec la vie professionnelle. L'enquête révèle ainsi que les personnes ayant bénéficié d'une aide d'Action Logement (anciennement 1% logement) — que ce soit sous la forme d'une aide à la mobilité, une aide au financement d'un projet immobilier, une garantie locative, etc. — se montrent plus disposées à déménager, que ce soit dans une autre commune, une autre région ou même à l'étranger.

Si vous aviez des difficultés pour trouver un emploi, seriez-vous prêt à déménager...

Pourcentage de réponses positives

	A bénéficié d'une aide d'Action Logement au cours des 5 dernières années	N'a pas bénéficié d'une aide d'Action Logement au cours des 5 dernières années
Dans un autre pays	44	37
Dans une autre région	68	60
Dans autre département	72	67
Dans une autre commune	78	75

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011. Lecture : 68% des personnes ayant bénéficié d'une aide d'Action Logement déclarent qu'elles seraient prêtes à déménager dans une autre région si elles avaient des difficultés à trouver du travail, contre 60% des personnes n'ayant bénéficié d'aucune aide.

Il semblerait donc que les aides apportées aux salariés contribuent à fluidifier la mobilité résidentielle et, incidemment à faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

L'impact positif d'Action Logement semble également se refléter dans un autre résultat de l'étude : les personnes ayant bénéficié d'une aide de l'organisme au cours des cinq dernières années ont pu, semble-t-il, plus facilement trouver un logement qui ne soit pas trop éloigné de leur lieu de travail. L'enquête ne permet pas d'identifier précisément les dispositifs qui ont conduit à ce résultat — une étude *ad hoc* serait nécessaire —, mais force est de constater que le temps de transport entre leur domicile et leur travail est plus faible que celui des autres salariés (18 minutes en

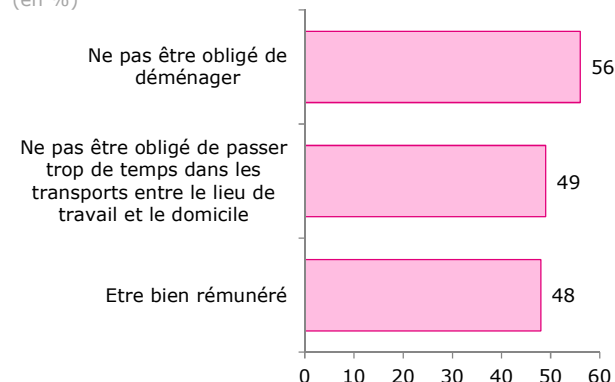
moyenne pour les bénéficiaires d'Action Logement, contre 23 minutes pour les autres).

> De la nécessité de prendre en compte la question du logement lorsqu'on s'intéresse à l'emploi

Lorsqu'on demande aux personnes interrogées de nous indiquer l'importance de chaque critère dans le cas où elles devraient rechercher un emploi, 56% déclarent qu'il serait « très important » que cela n'occasionne pas un déménagement, 49% ne veulent pas passer trop de temps dans les transports et, finalement, les rémunérations recueillent moins de suffrages.

Le fait est qu'aujourd'hui, le coût lié à un changement de résidence est non négligeable. Il ne s'agit pas seulement des frais de transaction (frais d'agence, droits de mutations, coûts d'un déménagement, etc.), mais bien du surcoût financier à long terme qu'implique un déménagement dans une phase de hausse des prix.

Si vous deviez chercher un travail, les critères de choix suivants seraient-ils importants pour vous ? Proportion d'individus ayant cité ce critère comme étant « très important », (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011. Champ : ensemble de la population (hors retraités).

L'enquête montre très clairement que les personnes qui ont emménagé récemment consacrent une part plus importante de leur budget aux dépenses de logement que celles qui sont en place depuis plus longtemps. Pour se protéger de la hausse du coût du logement, nombreux sont ceux qui préfèrent éviter un changement de résidence. Cette décision impacte négativement le marché de l'emploi.

En définitive, le logement a pris une telle place dans la vie de nos concitoyens que leurs arbitrages se font parfois au détriment de l'emploi.

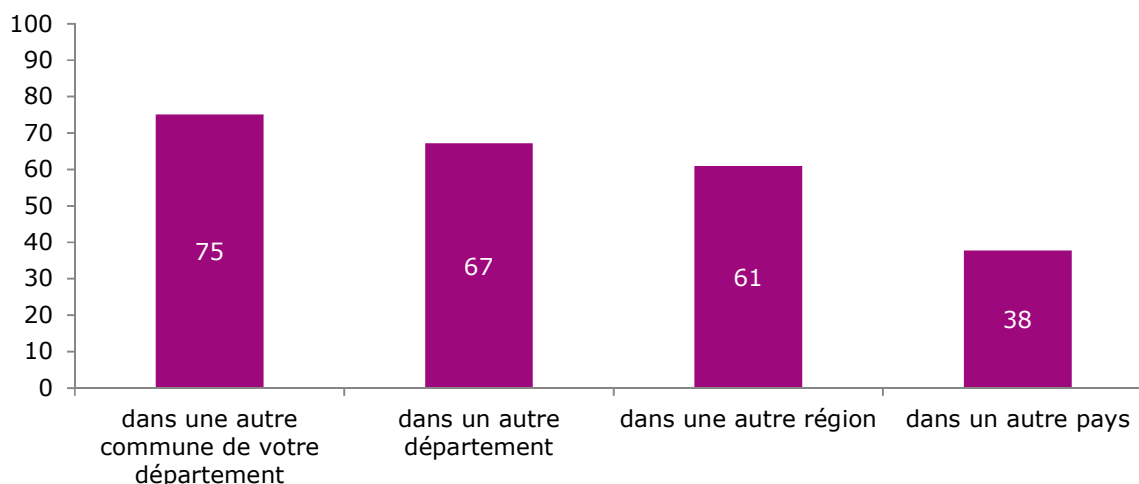
I – La hausse des coûts du logement freine la mobilité professionnelle

1. En cas de difficultés pour trouver un emploi, 75% seraient prêts à déménager dans une autre commune, 67% à changer de département

Les Français sont souvent décrits comme très attachés à leur région d'origine, et profondément enracinés dans leurs territoires. Ils seraient de ce fait, peu disposés à accepter de bousculer leurs habitudes en déménageant pour décrocher un emploi, ce qui viendrait ensuite expliquer, en partie, l'importance et la longévité du chômage français. L'attitude de la population semble plutôt infirmer cette image. Au moins au niveau des paroles – si ce n'est en actes – **la population se dit disposée à déménager** dans une autre commune de son département (75%), dans son département (67%), voire dans une autre région (61%) **en cas de difficultés à trouver un emploi**. Une part non négligeable envisagerait même de s'expatrier (38%).

Graphique 1 - Si vous aviez des difficultés pour trouver un emploi, seriez-vous prêt à déménager... (Pourcentage de réponses positives)

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

On pourra d'ores et déjà remarquer que les **chômeurs** se disent eux-aussi majoritairement prêts à changer de commune (71%) ou de département (59%) et 28% d'entre eux se disent même disposés à changer de pays, en cas de difficulté à trouver un emploi. (Tableau 1). Certes, leurs réponses sont un peu plus réservées que la moyenne (entre 4 et 12 points de moins selon les univers géographiques concernés). Mais il est probable que ces écarts tiennent surtout à ce qu'ils se sentent plus directement

concernés par la possibilité d'un déménagement motivé par la nécessité de trouver un emploi, et se sentent probablement plus engagés par leurs réponses. Le fait que les personnes peu qualifiées soient surreprésentées parmi les chômeurs joue aussi : l'espérance de gain à la mobilité lorsqu'on est ouvrier est plus faible que lorsqu'on est cadre (ce point sera abordé juste après et il est largement évoqué dans la littérature économique et sociologique³).

Tableau 1 – La propension à accepter de déménager en cas de difficulté à trouver un emploi (en %)

	Ensemble de la population	Chômeur
Dans une autre commune	75	71
Dans un autre département	67	59
Dans une autre région	61	49
Dans un autre pays	38	28

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Les chômeurs se disent plus réticents à déménager, mais, dans les faits, ils sont plus mobiles que les autres. Nous avons en effet demandé à l'ensemble de notre échantillon quelle était la date d'emménagement dans leur logement. Alors qu'en moyenne, seuls 32% des habitants résident dans leur logement depuis moins de 5 ans, ce taux s'élève à 52% chez les chômeurs.

Tableau 2 – Ancienneté d'emménagement dans son logement (en %)

	Ensemble de la population	Dont :		
		Inactif	Actif occupé	Chômeur
Dans son logement depuis moins de 5 ans	32	19	39	52
Dans son logement depuis 5 à 15 ans	32	24	38	31
Dans son logement depuis 15 ou plus	36	56	22	16
Total	100	100	100	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Le tableau des résultats détaillés selon les groupes sociaux figure p.59

Plusieurs autres facteurs influencent fortement l'acceptation à changer d'univers géographique en cas de difficultés professionnelles. L'ouverture à la mobilité progresse très nettement avec le niveau de **diplôme**. Plusieurs explications à cela. D'une part, nous l'évoquons plus haut, l'espérance de gains financiers est nettement plus élevée pour les postes nécessitant un fort niveau de diplôme que pour les autres postes, notamment

³ Voir Régis Bigot, *Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi*, op. cit.

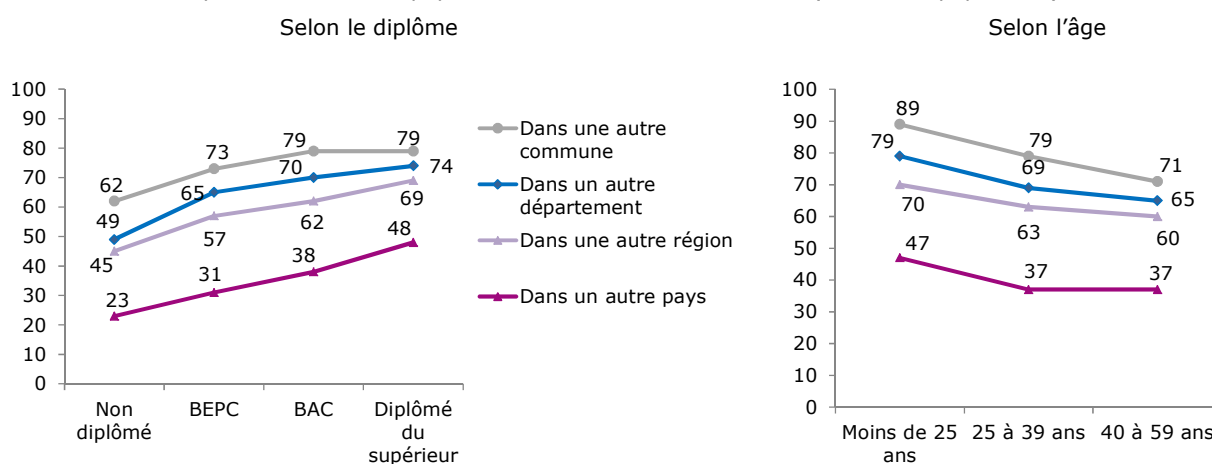
dans le cadre d'une expatriation. En outre, l'instruction favorise une certaine ouverture à d'autres cultures. La formation offre en effet des occasions privilégiées de nouer des contacts avec des personnes d'autres régions ou d'autres pays (via des programmes d'échange par exemple). L'obtention d'un diplôme nécessite d'ailleurs souvent l'apprentissage de langues étrangères. Tous ces facteurs concourent à expliquer que les personnes ayant un bagage culturel élevé se disent, plus que les autres, prêtes à déménager en cas de difficulté professionnelle (Graphique 2). Les diplômés déménagent d'ailleurs plus souvent que les autres : 39% ont emménagé dans leur logement depuis moins de cinq ans, contre 18% des non-diplômés.

Corrélativement, **les cadres et les personnes aux revenus élevés** manifestent une plus grande ouverture à la mobilité. Outre leur niveau de formation, les cadres multiplient les chances d'opportunités professionnelles en se déplaçant, ce qui explique notamment que 61% d'entre eux envisageraient de quitter l'hexagone pour remédier à des problèmes d'emploi, contre 38% en moyenne (cf. tableau détaillé p.58).

L'âge est aussi très discriminant. Les jeunes se montrent particulièrement mobiles. Ils sont en phase d'insertion professionnelle et sont moins attachés que les autres à tel ou tel territoire. De plus, seuls 16% des 18-24 ans vivent en couple⁴ : la propension à accepter de déménager est toujours plus élevée chez les personnes vivant seules que chez les personnes installées en couple (cf. Tableau 20 en annexes p.58).

Graphique 2 – La propension à accepter de déménager en cas de difficulté à trouver un emploi (en %)

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

⁴ Fabienne Daguët et Xavier Niel, « Vivre en couple, La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee première*, n° 1281, février 2010, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1281/ip1281.pdf>

Les liens que l'on entretient avec son logement et son cadre de vie expliquent également une plus ou moins grande propension à la mobilité. La tendance à envisager un déménagement **s'amenuise au fur et à mesure que l'ancienneté d'occupation du logement progresse** (Graphique 3). Petit à petit, la vie s'organise autour d'un quartier, en fonction de l'école des enfants, du travail du conjoint ; un réseau relationnel s'est tissé, et chacun s'est finalement attaché à son cadre de vie. C'est aussi ce qui explique la plus forte mobilité des jeunes, qui rappelons-le, sont majoritairement dans leur logement depuis moins de 5 ans (57% contre 32% en moyenne) : ils sont moins « enracinés » dans le territoire qui les accueille au cours de cette période de leur vie, faite de nombreux changements (départ du domicile parental, obtention d'un diplôme, recherche d'un travail, mise en couple, etc.)

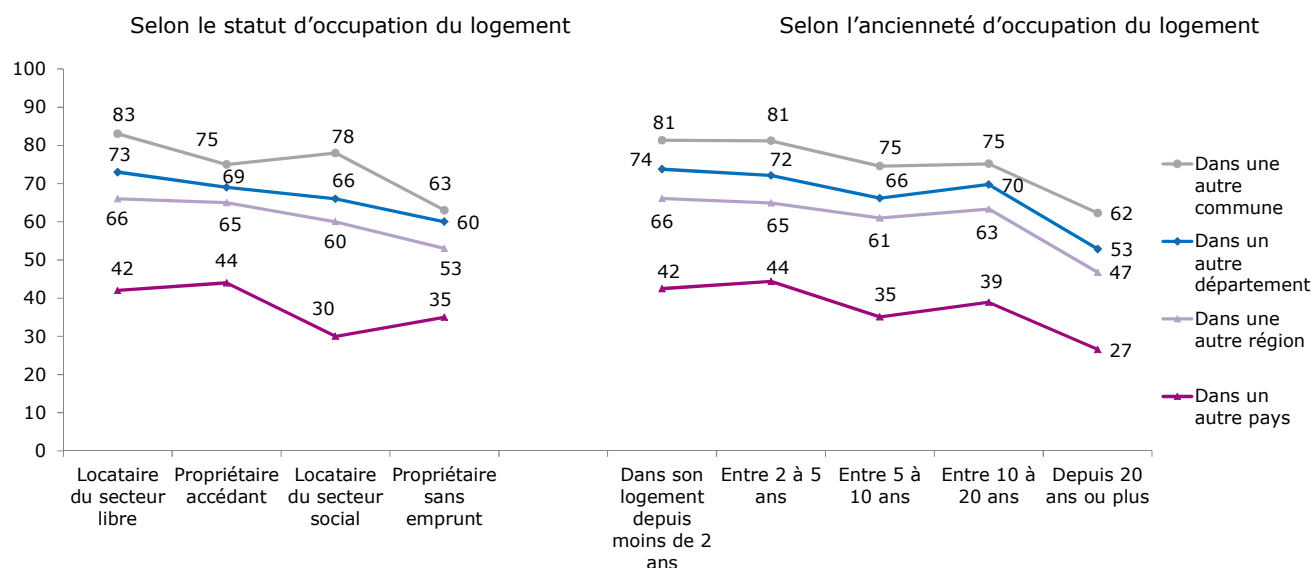
Le statut d'occupation du logement imprime enfin fortement sa marque sur l'appétence au changement de cadre de vie. **Les locataires du secteur libre** se montrent les plus ouverts au déménagement. A l'inverse les propriétaires sans emprunt sont beaucoup plus réticents à envisager de quitter leur lieu de vie, même en cas de difficultés à trouver un emploi. Les locataires du parc social, qui anticipent probablement des difficultés à se reloger à budget identique, sont également relativement captifs de leur lieu de vie. L'essor de l'accession à la propriété à l'œuvre ces dernières années, la moindre mobilité résidentielle⁵, particulièrement visible dans le parc social⁶, semblent dès lors peu propices à favoriser la mobilité professionnelle.

⁵ Régis Bigot, *Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi*, Etude réalisée à la demande du MEDEF (Mouvement des entreprises de France), mars 2011

⁶ Anne Loones, « Le parc social, refuge des familles monoparentales », *Consommation et modes de vie* n°233, CRÉDOC, octobre 2010, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/233.pdf>

Graphique 3 – La propension à accepter de déménager en cas de difficulté à trouver un emploi (en %)

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

2. Mais les dépenses de logement pèsent sur la mobilité

a. Les chômeurs et les actifs en recherche d'emploi supportent d'importantes charges de logement

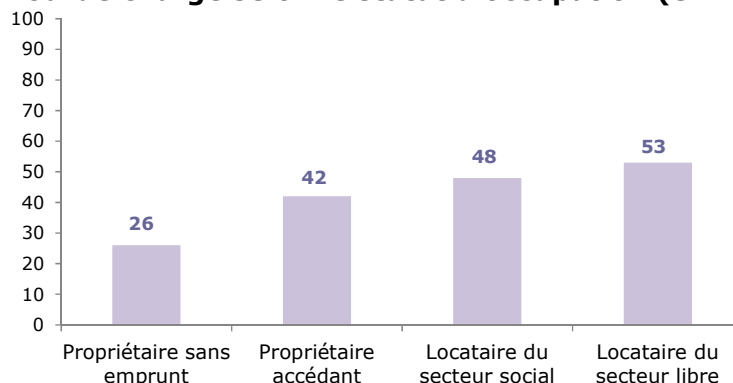
L'ouverture à la mobilité ne fait pas tout. Pour adapter son lieu de vie à ses contraintes professionnelles, il faut pouvoir déménager facilement. Nous allons voir que la crise du logement vient complexifier les processus de mobilité, dans la population en général et en particulier au sein des publics qui devraient pouvoir être les plus mobiles (chômeurs, actifs en recherche d'emploi, jeunes).

Les dépenses de logement ne cessent de progresser depuis une dizaine d'années. Près de **quatre personnes sur dix** considèrent aujourd'hui que leurs dépenses de logement constituent une « lourde charge », une « très lourde charge » ou une « charge à laquelle ils ne peuvent faire face ». Les perceptions divergent toutefois très fortement selon que l'on est propriétaire de son logement et dégagé des contraintes de remboursement, accédant à la propriété ou locataire (Graphique 4). Il peut paraître à première vue étonnant que **les locataires du secteur libre** ressentent plus durement leurs dépenses de logement (53%), alors que les loyers ont progressé moins vite que les prix d'acquisition des logements ces quinze dernières années⁷. Ce paradoxe tient à ce que le mouvement d'accession à la propriété qui s'est opéré en France au cours des dernières

⁷ Voir par exemple Cf. Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, Cahier de recherche n°265, CRÉDOC, décembre 2009, <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/Rech/C265.pdf>

décennies (57% des ménages sont aujourd’hui propriétaires de leur logement, contre 39% en 1962) s’est fait de manière hétérogène : seuls les locataires disposant de revenus élevés ont pu accéder à la propriété ; la catégorie des locataires s’est, petit à petit, vidée de ses membres les plus aisés ; les frais liés au logement pèsent de plus en plus lourd dans le budget des locataires⁸.

Graphique 4 – Le sentiment que les dépenses de logement constituent une lourde charge selon le statut d’occupation (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Le Tableau 3 présente les groupes les plus en difficulté par rapport au logement. On y trouve les **catégories modestes**, les employés, les ouvriers, les non-diplômés. La **structure familiale** joue également un rôle. D’un côté, les personnes qui vivent seules et ne bénéficient pas des économies d’échelles que la vie en couple permet de réaliser. D’un autre côté, les familles avec enfants et en particulier les familles monoparentales — qui doivent pour se loger habiter des espaces de vie plus importants avec un seul salaire — ont plus de mal à faire face à leurs charges de logement.

Tableau 3 – Les groupes qui ressentent leurs dépenses de logement comme une lourde charge (en %)

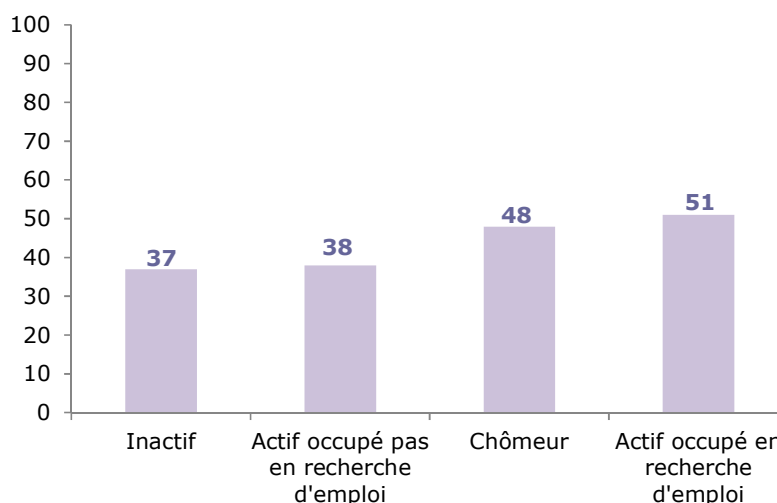
Ensemble de la population	39
Revenus du foyer inférieurs à 1700€	50
Habite la région Nord	53
Actif en situation précaire	50
Ouvrier	49
Employé	46
Personne au foyer	44
Non diplômé	45
Présence d'enfant au foyer	45
Personne seule	44
Famille monoparentale	49
Moins de 25 ans n’habitant pas chez ses parents	46

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

⁸ Pour plus de détail sur cette thématique voir par exemple, Gabrielle Fack, « L’évolution des inégalités entre ménages face aux dépenses de logement », *Informations sociales*, n°155, CNAF, septembre-octobre 2009.

Les difficultés à assumer les charges de logement sont également liées à la situation professionnelle. **Les chômeurs ainsi que les actifs en recherche d'emploi sont particulièrement affectés par la progression du coût du logement** (Graphique 5). 50% des actifs en situation précaire —en intérim, en contrat à durée déterminée, ou occupant un emploi à temps partiel alors qu'ils souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi) — font part de difficultés financières à assumer leur budget logement, contre 39% en moyenne dans la population. 46% des **jeunes ayant quitté le domicile parental sont également dans cette situation : cela met** en lumière les freins que le marché du logement actuel fait peser sur l'autonomisation de cette classe d'âge. En un mot, ces différents groupes, qui devraient pouvoir être les plus mobiles professionnellement, sont aujourd'hui aux premières loges des difficultés liées à la crise du logement.

Graphique 5 – Le sentiment que les dépenses de logement constituent une lourde charge culmine chez les chômeurs et les actifs en recherche d'emploi (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Au-delà des impressions exprimées par la population, nous avons approché dans l'enquête les **charges effectives** liées au logement en demandant aux enquêtés d'additionner leur loyer mensuel ou le montant de leur remboursement d'emprunt (capital et intérêts cumulés) et leurs charges de copropriété. Précisons, avant toute chose, que l'exercice est par nature imparfait. Il se fonde sur des déclarations et ne fait pas appel, comme dans certaines enquêtes spécialisées sur ce sujet, à une vérification des déclarations à partir des factures. Théoriquement, le périmètre des dépenses ainsi formulé est relativement restreint, mais il n'est pas exclu que certaines personnes aient malgré tout intégré dans leur réponse d'autres frais liés au logement, telles que les petites réparations du domicile, les impôts et taxes liés à l'habitation, l'assurance, voire

éventuellement les dépenses d'énergie. Notons enfin que les aides au logement n'ont pas été retranchées de ces dépenses⁹. Malgré ces approximations, les « taux d'effort » calculés dans notre enquête — c'est à dire la part des revenus affectés aux dépenses de logement — sont assez comparables à ceux enregistrés dans les enquêtes de référence de l'INSEE¹⁰.

Le tableau suivant montre que les locataires du secteur libre, ainsi que les locataires du secteur social affectent plus du quart de leurs ressources mensuelles à se loger, tandis que le budget logement des propriétaires sans emprunt approche le dixième de leurs revenus.

Tableau 4 – Le taux d'effort moyen selon le statut d'occupation

Ensemble de la population	21
Propriétaire sans emprunt	11
Propriétaire accédant	25
Locataire du secteur social	27
Locataire du secteur libre	31

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Les taux d'effort analysés selon le statut professionnel confirment le poids important des dépenses de logement chez **les personnes directement concernées par la mobilité professionnelle** : personnes en recherche d'emploi, chômeurs, actifs en situation précaire, jeunes (en particulier ceux qui ne résident plus chez leurs parents). Le Tableau 5 montre que cette situation est en grande partie liée à la faible proportion de propriétaires ayant fini de rembourser leur emprunt dans ces groupes. Lorsque l'on se concentre sur les locataires et les accédants à la propriété dans ces catégories, les différences avec la moyenne s'atténuent.

⁹ Sur l'impact des aides au logement sur les taux d'effort, voir par exemple, Isa Aldeghi et Christine Olm, *L'impact des aides publiques sur les inégalités face au logement*, Cahier de recherche du CRÉDOC, n° 245, décembre 2007, <http://www.CREDOC.fr/pdf/Rech/C245.pdf> ; ou Anne Laferrere et David Leblanc, « Comment les aides au logement affectent-elles les loyers ? », *Economie et Statistique*, n°351, INSEE, 2002, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES351A.pdf

¹⁰ Pour des données plus détaillées sur les taux d'effort voir par exemple Jérôme Accardo et Fanny Bugeja, « Le poids des dépenses de logement depuis 20 ans », *Cinquante ans de consommation en France*, INSEE, septembre 2009, http://insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09d.PDF

Tableau 5 – Les taux d’effort moyens (dépenses de loyer, ou de remboursement d’emprunt et charges de copropriété rapportées au revenu du foyer) selon la situation professionnelle

	Ensemble de la population	Locataires et accédants à la propriété
Ensemble	21	28
Actif occupé en recherche d’emploi	28	31
Actif en situation précaire	25	30
Chômeur	26	29
Jeunes ayant quitté le domicile parental	29	31

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Le tableau détaillé des taux d’efforts par catégories sociales figure p.61

L’analyse corrobore aussi le ressenti des **personnes vivant seules, des familles monoparentales et des catégories modestes**, dont les charges de logement sont significatives (Tableau 6). La flambée des prix de l’immobilier à l’œuvre dans la région parisienne, et les fortes tensions observées en région PACA transparaissent ici également. Notons enfin que si la très grande majorité des seniors sont aujourd’hui propriétaires de leur logement sans emprunt à rembourser (73% des 70 ans et plus¹¹), les autres personnes âgées, qui n’ont pu devenir propriétaires, supportent des dépenses de logement importantes par rapport à leurs ressources (35%).

Tableau 6 – Les groupes avec les taux moyens d’effort les plus importants

	Ensemble de la population	Locataires et accédants à la propriété
Ensemble	21	28
Revenus du foyer inférieurs à 1700€	29	37
Employé	25	29
Ouvrier	24	28
Profession Intermédiaire	24	25
Vit seul	26	34
Famille monoparentale	31	32
Habite en agglomération parisienne	27	33
Habite dans la région Méditerranée	22	30
70 ans et plus	15	35

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

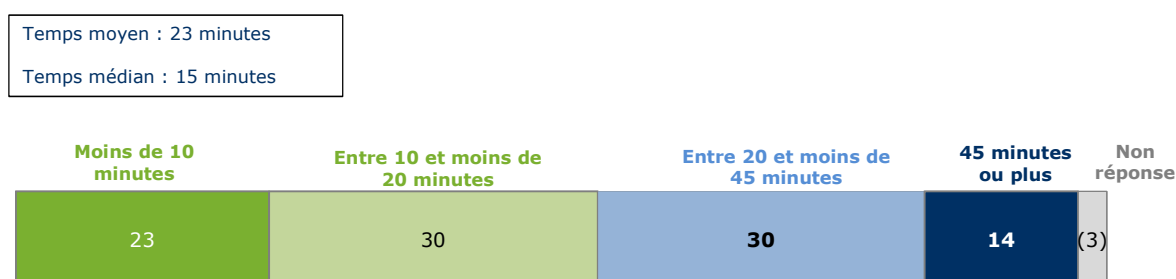
¹¹ Selon l’enquête SILC 2008 d’Eurostat, dont une exploitation a été faite par le CRÉDOC dans *Les difficultés des Français face au logement*, op.cit.

b. *La hausse des prix de l'immobilier contribue à l'éloignement des publics en recherche d'emploi*

Nous avons par ailleurs interrogé les actifs sur le temps de transport entre leur domicile et leur travail. En moyenne, les répondants nous ont déclaré consacrer 23 minutes pour se rendre à leur travail. Ces données convergent avec celles de l'enquête Transports et déplacement 2008 menée par l'INSEE en partenariat avec le ministère en charge des transports, qui indique un temps de trajet identique¹². Un quart des actifs mettent moins de 10 minutes (23% exactement), 30% entre 10 et 20 minutes, 30% entre 20 et 45 minutes et 14% passent plus de trois quarts d'heure dans les transports pour se rendre sur leur lieu de travail.

Graphique 6 - Combien de temps, en minutes, mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail ? (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -



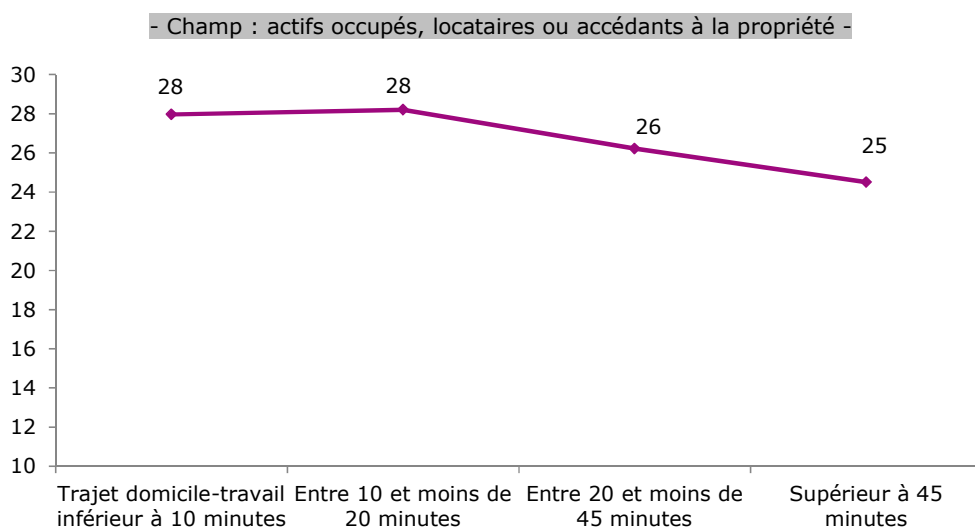
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Le tableau détaillé des temps de trajets par catégories figure p.62

Pour réduire leurs dépenses de logement, les locataires ou les accédants sont souvent contraints de **s'éloigner de leur lieu de travail**, comme en témoigne le Graphique 9. En s'installant à plus de 45 minutes de l'entreprise où l'on travaille, le gain de taux d'effort est ainsi en moyenne de 3 points.

¹² Cf. La mobilité des Français, Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008, Collection «La Revue» du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), décembre 2010, p.84, <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rev3.pdf>

Graphique 7 – Le taux d’effort moyen selon la durée de trajet domicile-travail (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Nota : le taux d’effort est la part des revenus affectés aux dépenses de logement

Alors qu’en moyenne seuls 44% des actifs passent plus de 20 minutes pour se rendre à leur travail, c’est le cas 53% des actifs en recherche d’emploi et de 47% des actifs en situation précaire (CDD, intérim ou temps partiel subi). En d’autres termes, les personnes les moins bien insérées professionnellement sont, pour des questions liées au coût du logement, contraintes de surcroît à s’éloigner des principaux centres d’emploi.

Tableau 7 – La durée de trajet domicile travail (en %)

- Champ : actifs occupés -

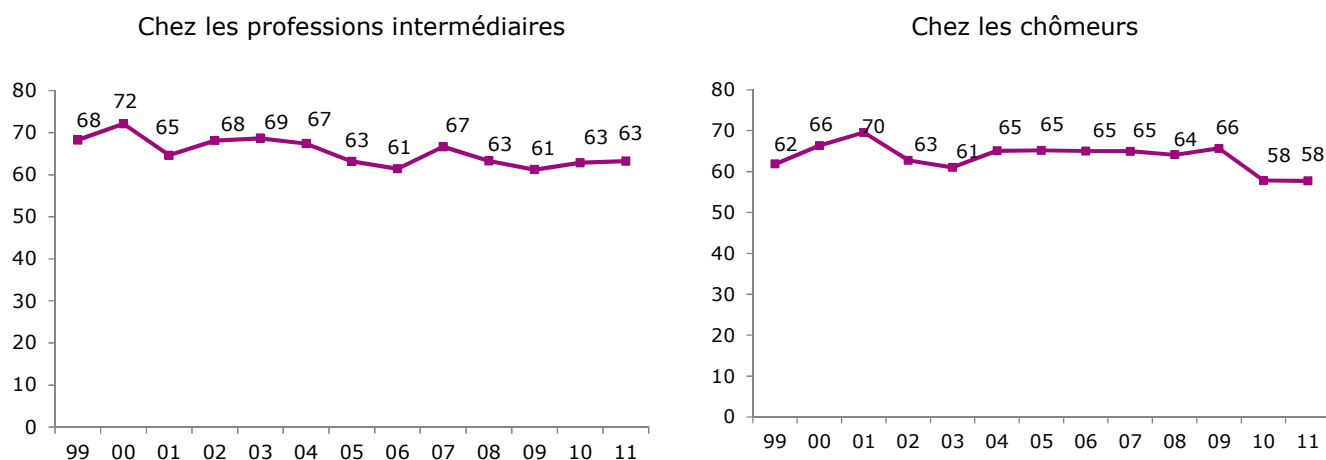
	Ensemble des actifs occupés	Dont :		
		Actif occupé en recherche d’emploi	Actif occupé pas en recherche d’emploi	Actif en situation précaire
Moins de 20 minutes de trajet	53	43	55	49
Plus de 20 minutes de trajet	44	53	43	47

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Nous avons mobilisé une grille d’analyse géographique qui distingue les pôles urbains— principaux pourvoyeurs d’emplois —, des agglomérations situées en périphérie. Deux évolutions attirent notre attention. D’une part, **les classes moyennes** semblent s’éloigner des centres villes depuis dix ans : 63% des professions intermédiaires résident dans les pôles urbains en 2011, on en comptait 68% en 1999. D’autre part, depuis deux ans, probablement sous l’effet de la crise économique, **les chômeurs** sont moins

nombreux à habiter au cœur des villes, où se trouvent pourtant la plupart des emplois : 58% en 2010 et 2011, contre 66% en 2009.

Graphique 8 – La proportion de personnes résidant dans des pôles urbains¹³



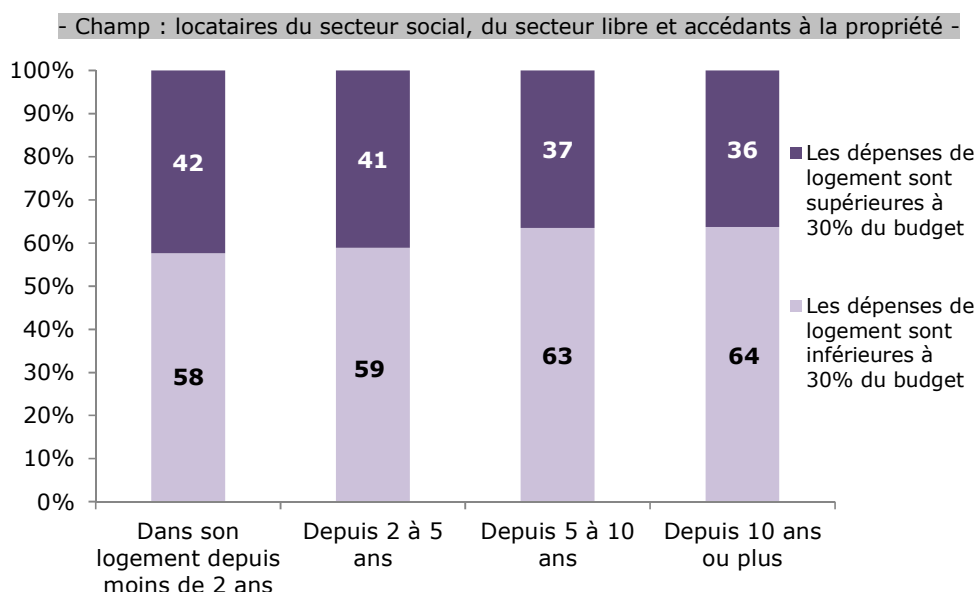
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

c. Et freine la mobilité résidentielle

L'impact de la crise du logement sur la mobilité professionnelle ne se résume pas à l'éloignement géographique des villes où se situent les emplois. Lorsque le marché du logement est fluide, de nombreux logements sont, chaque année, proposés à la location ou à la vente, facilitant les possibilités de changement de lieu de vie et, incidemment, de lieu de travail. Or, il est aujourd'hui **financièrement peu avantageux de changer de logement**. Compte tenu de l'évolution des prix à la fois des loyers à la relocation et des prix de l'immobilier, 42% des personnes installées récemment (parmi les locataires et les accédants à la propriété) consacrent plus de 30% de leurs ressources à se loger, contre seulement 36% des personnes installées depuis plus de 10 ans (Graphique 9). La population est donc, en quelque sorte, incitée à rester dans son logement pour se mettre à l'abri de l'augmentation des prix. Cette situation peut engendrer des situations personnelles ou familiales délicates, par exemple lorsque le foyer s'agrandit avec l'arrivée d'un enfant, au moment d'une séparation, ou lorsqu'un jeune souhaite acquérir son autonomie résidentielle mais que ses moyens financiers ne lui permettent pas de quitter le domicile de ses parents. Au-delà, cette prime à l'ancienneté n'est probablement pas sans effet sur la mobilité professionnelle de nos concitoyens. Déménager pour se saisir d'une opportunité professionnelle devient moins attractif : l'espérance d'en retirer un véritable gain de niveau de vie s'amenuise, et s'ajoutent à cela les difficultés à trouver un logement libre dans un marché de plus en plus figé.

¹³ Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Graphique 9 – Le taux d’effort moyen selon l’ancienneté d’occupation du logement (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Lecture : 64% des personnes installées dans leur logement depuis 10 ans ou plus, et qui paient un loyer ou un remboursement d’emprunt, consacrent moins de 30% de leur budget à se loger, contre 58% parmi celles qui se sont installées plus récemment.

3. 70% refuseraient une opportunité professionnelle si cela les obligeait à accroître leurs dépenses de logement

Nous avons directement interrogé nos concitoyens sur les arbitrages auxquels ils procéderaient si on leur proposait un emploi meilleur que le leur, mais que celui-ci nécessite un déménagement occasionnant un surcoût financier : frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de l’ancien logement, etc.

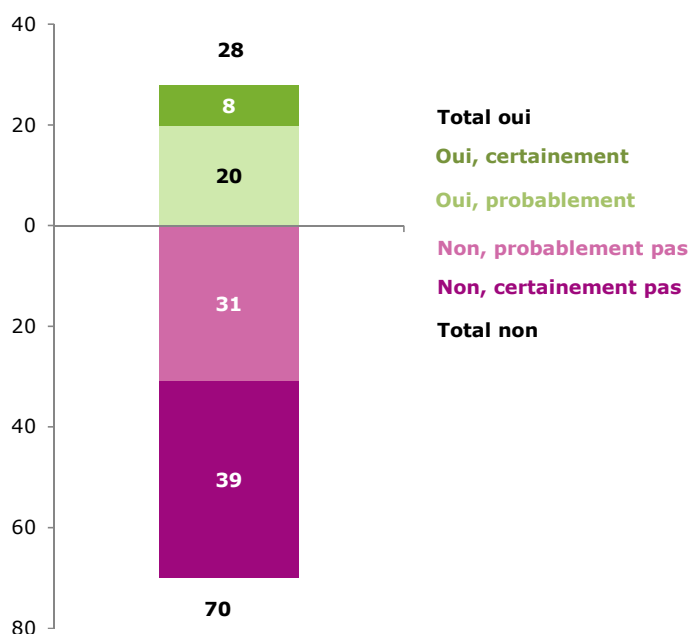
70% des enquêtés déclinaient une opportunité professionnelle pour ne pas avoir à supporter une augmentation de leurs dépenses de logement. 39% opposent même un refus catégorique.

Depuis de nombreuses années, le CRÉDOC mesure, à travers l’enquête « Conditions de vie et Aspirations », une frustration croissante à l’égard du pouvoir d’achat. Début 2011, 72% des actifs nous disaient préférer une amélioration de leur pouvoir d’achat à un temps libre plus long. En 2000, ils n’étaient que 57%. Le souhait de disposer d’une marge de manœuvre financière importante est donc largement majoritaire chez les actifs. Cet éclairage nous incite à penser que la question **du coût financier lié au changement de logement** a beaucoup pesé dans la balance. L’envolée des prix est

telle que rien ne garantit, surtout dans certaines régions, qu'il soit aisé de trouver un logement à un coût acceptable. A cela viennent s'ajouter les frais d'agence, de mutation, souvent proportionnels aux montants des échanges et donc significativement plus importants aujourd'hui qu'hier. Tant et si bien que l'augmentation des charges de logement et les surcoûts liés au déménagement freinent aujourd'hui la capacité de la population à accepter des opportunités professionnelles, pourtant potentiellement sources de revenus additionnels.

Graphique 10 - Si on vous proposait un meilleur emploi que le vôtre, mais que cela vous oblige à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...), accepteriez-vous cet emploi ?

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

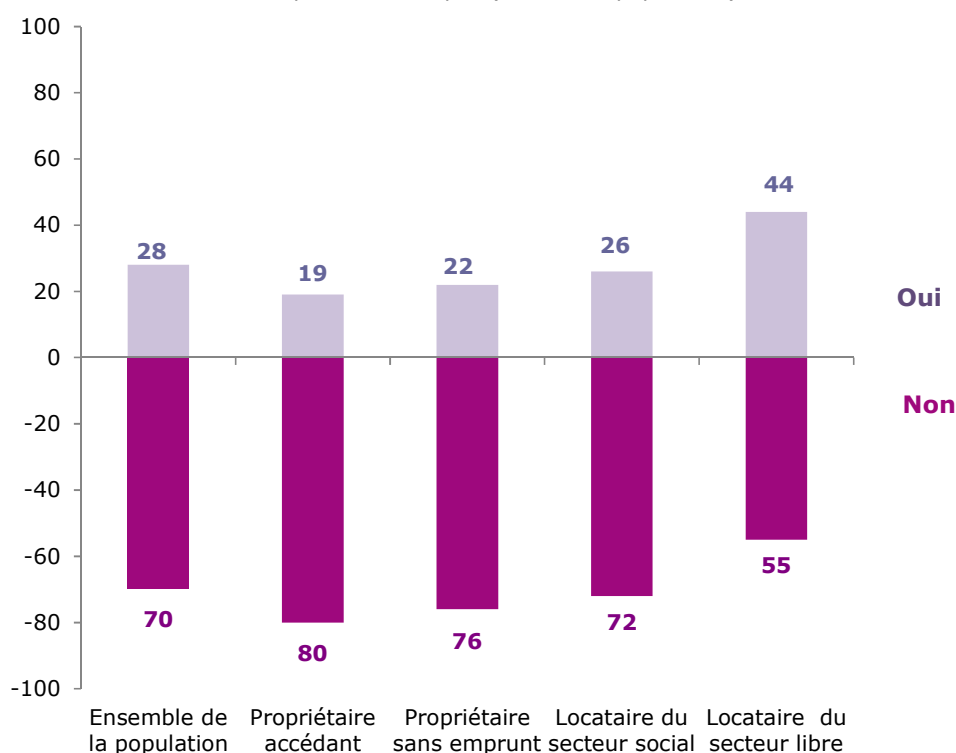
Les réticences sont encore plus marquées chez les **propriétaires accédants** : 80% refuseraient de déménager pour accéder à un meilleur emploi afin d'éviter les coûts liés au changement de logement, contre seulement 55% des locataires du secteur libre (Graphique 11). Une analyse par régression logistique, confirme qu'un locataire du secteur privé a 3,2 fois plus de chances d'accepter une opportunité professionnelle qu'un propriétaire accédant, « toutes choses égales par ailleurs », c'est à dire en neutralisant l'effet du niveau de revenus, du sexe, de la catégorie d'agglomération, de l'âge et de la structure familiale du répondant. Les locataires sont un peu moins investis affectivement dans leurs lieux de vie que ceux qui se sont lancés dans un projet d'acquisition, ou qui ont hérité de leur logement. La divergence tient aussi à des différences de calcul de coût

économique : les coûts de mobilité sont souvent inférieurs dans le cas d'une location à ceux liés à la vente et au rachat d'un nouveau logement (frais d'agence moins importants et absence de frais de mutation), et surtout, le risque de moins-value ne concerne que les accédants.

Les locataires du secteur social ont peu de marge de manœuvre et rechignent également à déménager compte tenu de l'écart de loyer avec le secteur libre. Leur situation financière, plus précaire qu'en moyenne, limite leurs possibilités de trouver une habitation en dehors des logements sociaux¹⁴.

Graphique 11 - Si on vous proposait un meilleur emploi que le vôtre, mais que cela vous oblige à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...), accepteriez-vous cet emploi ? (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

D'autres facteurs amplifient ou au contraire réduisent la capacité à se saisir d'opportunités professionnelles. Les jeunes, les personnes vivant seules, les habitants des grandes agglomérations et les actifs actuellement en recherche d'emploi ou qui occupent une situation précaire (CDD, intérim, temps partiel subi) sont plus enclins à accepter un meilleur emploi, même si celui-ci occasionne une surcharge financière en matière de logement (Tableau 8).

¹⁴ Pour plus de détail sur cette thématique, voir Anne LOONES, « Le parc social, refuge des familles monoparentales », *op.cit.*

A l'inverse, **l'ancienneté d'habitation dans un quartier, ou l'ancienneté professionnelle** dans un poste rendent plus difficile la remise à plat des choix de vie (Tableau 8). C'est une donnée relativement connue dans le champ de la mobilité : d'un côté, certains se montrent très mobiles et changent très régulièrement d'emploi ou de logement, de l'autre, une grande majorité reste très stable.

Cette apparente inertie s'explique aussi par la **question du risque perçu**. Lorsqu'un individu change de travail, il est souvent soumis à une période d'essai à l'issue de laquelle le contrat peut ne pas être reconduit. Les entretiens d'embauche ou le descriptif du poste ne disent pas tout de la réalité du poste : les liens avec les collègues de travail seront-ils agréables ? Quel sera le rapport avec le supérieur hiérarchique ? La charge réelle de travail sera-t-elle supportable ? Sera-t-on apprécié et reconnu pour la qualité de son travail ? Les risques encourus à changer peuvent apparaître d'autant plus importants que l'on est satisfait de sa situation actuelle, ou qu'elle apparaît stable et source d'un sentiment de sécurité. C'est probablement pourquoi les salariés de très grandes entreprises (plus de 500 salariés) semblent également plus attachés à leur situation actuelle.

La **situation professionnelle du conjoint entre** aussi en ligne de compte. Les foyers comportant deux adultes actifs se montrent plus réticents à changer de logement pour obtenir un meilleur emploi.

Tableau 8

Les plus disposés à accepter un meilleur emploi qui obligerait à déménager en occasionnant un surcoût financier		Les moins disposés à accepter un meilleur emploi qui obligerait à déménager en occasionnant un surcoût financier	
Ensemble des actifs occupés	28	Ensemble des actifs occupés	70
Moins de 25 ans	44	Habite en périphérie	82
Locataire du secteur libre	44	Communes rurales	81
Actif en recherche d'emploi	38	Propriétaire accédant	80
Actif en situation précaire	38	Propriétaire sans emprunt	76
A emménagé depuis moins de 5 ans	35	Salariés d'entreprises privées de plus de 500 salariés	78
Ancienneté dans le poste occupé inférieur à 5 ans	36	A emménagé depuis 10 ans ou plus	76
Vit seul	36	Ancienneté dans le poste occupé supérieure à 10 ans	74
Agglomération parisienne	35	En couple, dont deux actifs	76
Habite une agglo. de plus de 100000 hts	33		
Habite une agglo de 20 000 à 100000 hts	36		
Habite en logement collectif	33		

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

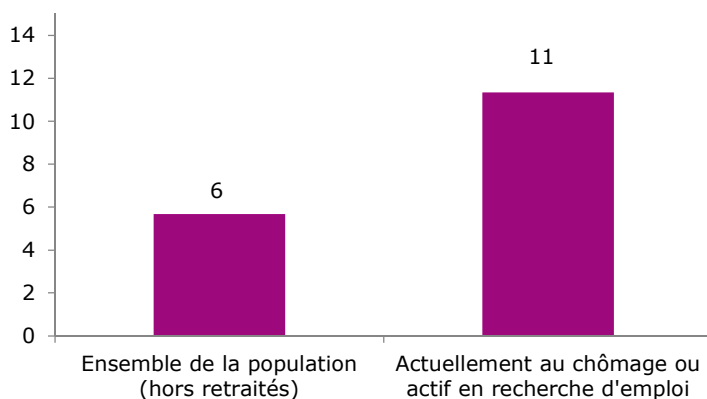
Le tableau détaillé des résultats par groupes sociaux est présenté p.63

4. 11% des personnes en recherche d'emploi ont renoncé à un emploi pour éviter d'augmenter leurs dépenses de logement

Le risque de grippage de la mobilité professionnelle est bien réel : **11% des chômeurs ou des actifs en recherche d'emploi ont effectivement renoncé**, au cours des cinq dernières années, à un emploi pour éviter un déménagement qui aurait pu occasionner un surcoût financier. Ce chiffre semble d'autant plus élevé que le chômage s'est installé depuis de nombreuses années dans le paysage français et que la crise a, ces deux dernières années, raréfié les opportunités. Rappelons ainsi, qu'au début 2011, le chômage est la première préoccupation des Français et que 70% se disent inquiets, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, du risque de perdre leur emploi. Même dans un contexte où l'inquiétude vis-à-vis du chômage est forte, une fraction non négligeable des personnes en recherche d'emploi achoppe sur le montant des surcoûts liés à la mobilité. Si l'on devait exprimer ces données autrement, sur les 4 millions 600 000 personnes aujourd'hui inscrites à Pôle Emploi, on peut estimer que **près de 500 000 auraient renoncé à un poste** au cours des cinq dernières années pour cette raison.

Graphique 12 - Au cours des 5 dernières années, avez-vous renoncé à un emploi parce que cela vous aurait obligé à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...) ? (% de oui)

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

II – Le souhait de limiter les temps de transport est au cœur des arbitrages logement-emploi

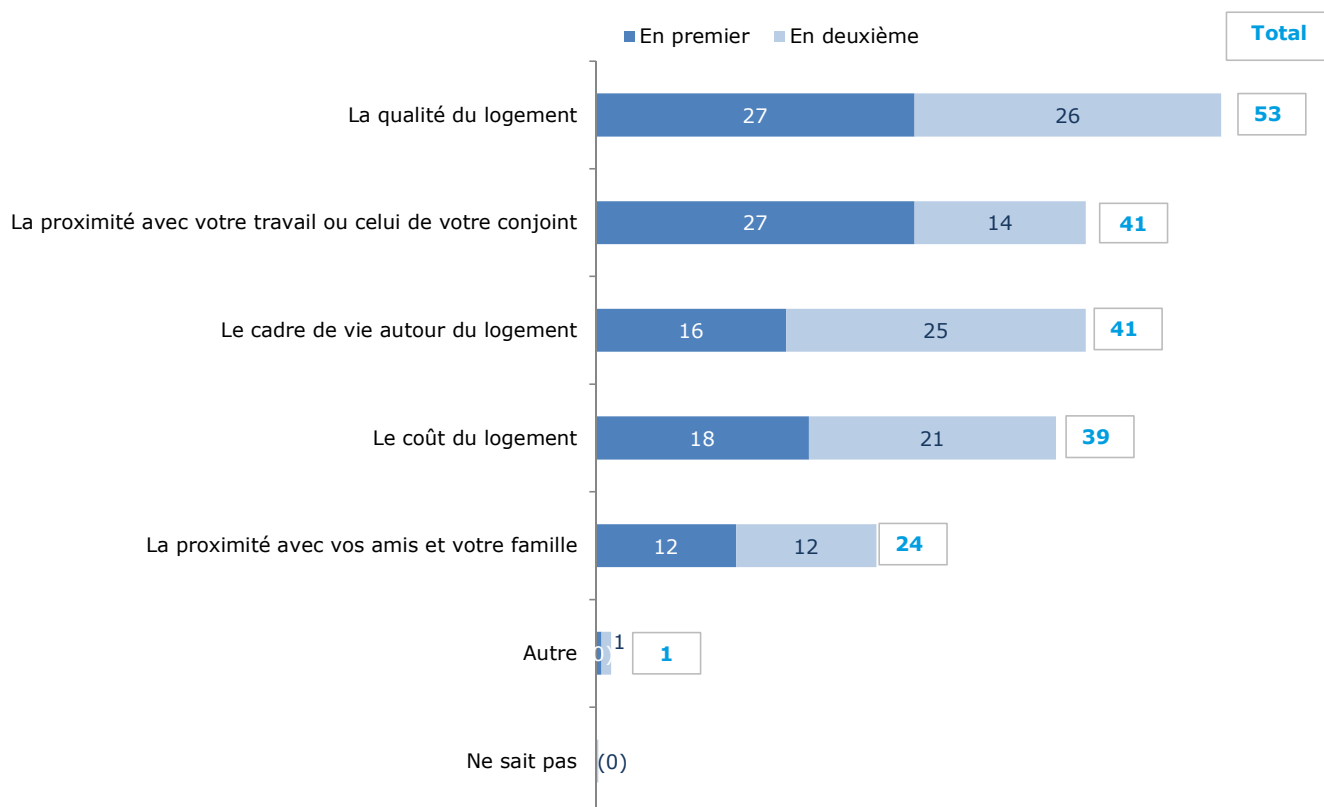
Pour mieux comprendre les arbitrages effectués par nos concitoyens dans leurs choix de vie, nous les avons interrogés sur leurs critères de choix d'un logement, et d'autre part sur les critères de choix d'un emploi.

1. La proximité avec le travail est le deuxième critère de choix d'un logement

Comment choisit-on le lieu où l'on réside ? De multiples critères peuvent entrer en ligne de compte. Le Graphique 13 présente la hiérarchie des éléments jugés les plus importants. Premier constat : le prix, qui est habituellement au cœur des processus de décision des ménages, n'arrive qu'en quatrième position avec 39% des suffrages. En plaçant **la qualité** de l'habitation en tête de ses critères de choix (53%), la population manifeste l'intensité de l'attachement au logement, qui constitue à la fois un « *symbole de qualité de vie, d'espace et de convivialité* »¹⁵. La **proximité du lieu de vie avec le travail** arrive en deuxième place dans la hiérarchie (41%). Et 27% des Français placent la question de la distance domicile-emploi avant tout autre critère. L'étalement urbain et l'importance grandissante accordée par les Français à leur vie personnelle – sur laquelle nous reviendrons plus loin – nous semblent des clés de compréhension de cette hiérarchie : habiter près de son travail, c'est passer moins de temps dans les transports et pouvoir consacrer plus de temps à sa vie personnelle, ses loisirs, ses amis ou sa famille. Le **cadre de vie** autour du logement figure lui aussi en bonne place du classement (41%). Tandis que la proximité avec les amis et la famille ferme la marche (24%), probablement car il n'est pas toujours aisé de composer avec la dispersion géographique du cercle familial et amical.

¹⁵ Sabrina Djefal et Sonia Eugene « Etre propriétaire de sa maison un rêve largement partagé, quelques risques ressentis », *Consommation et Modes de vie*, n°177, CRÉDOC, 2004,. <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/4p/177.pdf>

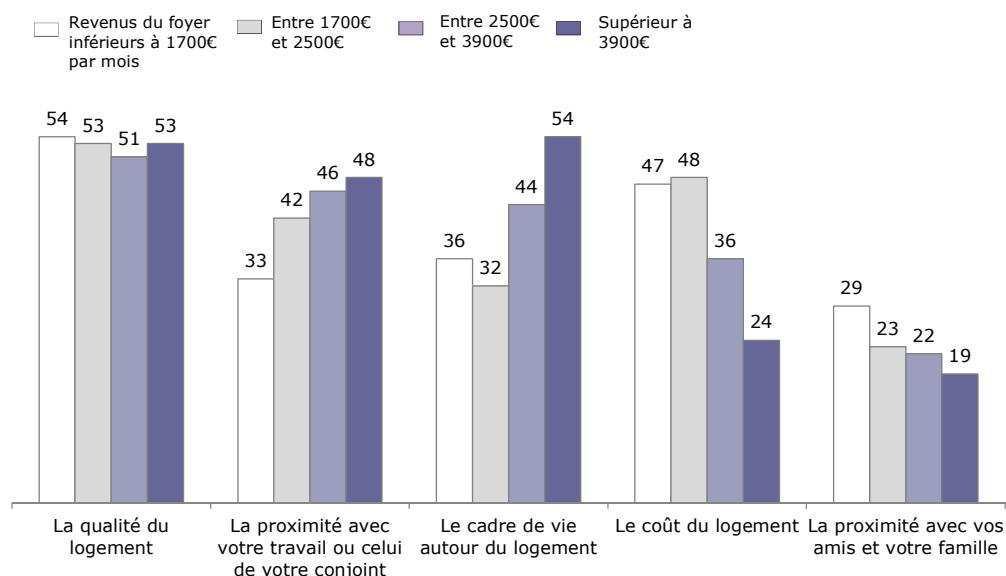
Graphique 13 - Quels sont, selon vous, les deux critères les plus importants pour choisir un logement ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011.

Si la qualité du logement est jugée prépondérante dans la quasi-totalité du corps social, l'importance accordée aux autres critères diverge sensiblement selon les groupes. A mesure que **la marge de manœuvre financière** des foyers progresse, l'attention portée au coût du logement s'amenuise et les ménages se montrent plus soucieux de s'établir dans un **cadre vie agréable** et proche de leur travail (Graphique 14). A *contrario*, les groupes modestes (locataires du secteur social, du secteur libre, familles monoparentales, jeunes, employés, ouvriers, chômeurs) mettent plus souvent en avant la question du **prix du logement**.

Graphique 14 - Les deux critères les plus importants pour choisir un logement selon le niveau de revenus du foyer (en % - cumul des deux réponses)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011
Le tableau détaillé des réponses par groupes sociaux figure p.64

Plusieurs indicateurs présents dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » permettent de **confronter les critères de choix des différentes classes sociales à leur situation réelle**. Nous avons en effet interrogé nos concitoyens sur leur satisfaction vis-à-vis de leur logement actuel, leur opinion sur le cadre de vie autour de leur logement, le temps qu'ils consacrent en moyenne à se rendre à leur travail, ainsi que la part de leur budget consacrée à se loger (taux d'effort).

Les groupes modestes sont effectivement ceux qui supportent les plus lourdes charges (29% de leur budget sont consacrés à se loger contre 15% chez les hauts revenus). Les groupes aisés jouissent quant à eux de logements qui leur procurent satisfaction (97% contre 85% chez les bas revenus) et bénéficient d'un cadre de vie qu'ils jugent agréables (à 93%, contre 84% chez les revenus faibles).

En revanche, les **groupes aisés** passent 28 minutes en moyenne dans les transports pour se rendre sur leur lieu de travail, contre 23 minutes pour l'ensemble des actifs. Une étude de l'INSEE montre ainsi que « *les emplois de cadres, souvent plus spécialisés, sont moins uniformément répartis sur le territoire que peuvent l'être les emplois d'employés* », expliquant des temps de transports plus importants¹⁶. Par ailleurs, les

¹⁶ Brigitte Baccaïni, François Sémécurbe, Gwenaëlle Thomas, « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première* n°1129, mars 2007, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1129/ip1129.pdf>

cadres sont surreprésentés en région parisienne où les temps de trajet sont plus longs (36 minutes en moyenne contre 23 minutes pour l'ensemble des actifs).

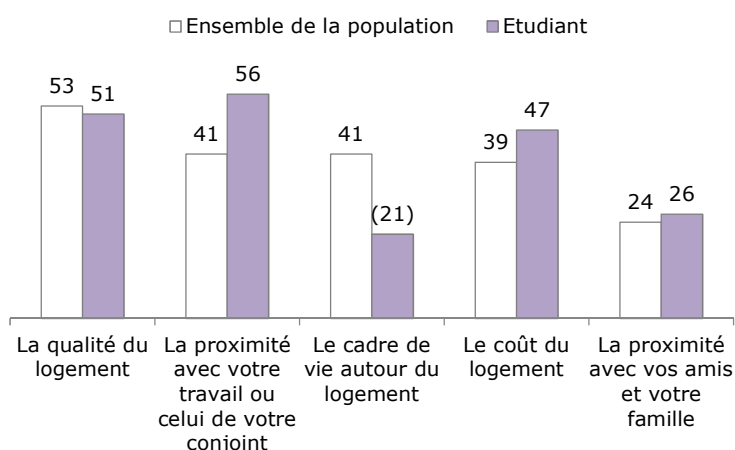
Tableau 9 – Quelques indicateurs selon le niveau de revenus mensuels du foyer

	Ensemble de la population	Dont :			
		Revenus inférieurs à 1700€	Revenus entre 1700€ et 2500€	Revenus entre 2500 et 3900€	Revenus du foyer supérieurs à 3900€
Est très ou assez satisfait vis-à-vis de son logement	91	85	90	92	97
Est très ou assez satisfait de son cadre de vie quotidien	89	84	87	92	93
Taux d'effort (part des ressources consacrées à se loger)	21	29	22	19	15
Temps moyen de trajet domicile-travail	23 minutes	19	21	22	28

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

On pourra ensuite remarquer que **le souhait d'habiter à proximité de l'entreprise** arrive en première place des réponses chez les **jeunes** et en particulier chez ceux qui n'ont pas encore complètement stabilisé leur situation personnelle et professionnelle (étudiants, moins de 25 ans habitant chez leurs parents), suivi de près par le prix du logement (cf. Graphique 15). Davantage en mesure de jouer sur l'un ou l'autre des paramètres de l'équation travail-logement, les jeunes semblent particulièrement attentifs à ce critère.

Graphique 15 - Les critères les plus importants pour choisir un logement chez les étudiants (en % - cumul des deux réponses)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

La question de la distance travail-maison et implicitement celle du temps de transport pèse aussi beaucoup dans les choix des **couples avec enfants** (48%), même si ces derniers n'arrivent pas nécessairement à concrétiser leur désir de réduire leur temps de trajet.

Tableau 10 – La durée moyenne du trajet domicile-travail (en minutes)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

. Vit seul	23
. Famille monoparentale	24
. Deux adultes sans enfant	23
. Couple avec enfant	22
Ensemble des actifs	23

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

La situation professionnelle intervient aussi. 49% des personnes travaillant dans des **petites structures** (moins de 10 salariés) accordent de l'importance à la proximité géographique de leur logement avec la société qui les emploie, contre 41% en moyenne. Et de fait, en moyenne, les salariés qui travaillent dans de petites entreprises habitent généralement plus près de leur lieu de travail que les autres.

Tableau 11 – La durée moyenne du trajet domicile-travail selon la taille de l'entreprise (en minutes)

- Champ : salariés du privé -

. Moins de 10 personnes	17
. Entre 10 et 99	22
. Entre 100 et 499	24
. 500 et plus	34
Ensemble des actifs	23

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

2. Le temps de transport est aussi important que la rémunération dans le choix d'un emploi

Les attentes de la population par rapport à l'emploi sont multiples. Certains pourront s'attacher à chercher un emploi bien rémunéré, qui offre des possibilités d'évolution, mobilise une grande variété de missions ou permet une autonomie de décision. D'autres privilégieront le sens que le travail donne à leur vie, le sentiment d'être utile. Certains visent le prestige de certains postes ou le statut social qu'il leur confère. D'autres encore souhaiteront trouver un emploi qui ne les stresse pas trop, où les relations avec la hiérarchie et les collègues seront satisfaisantes, etc.

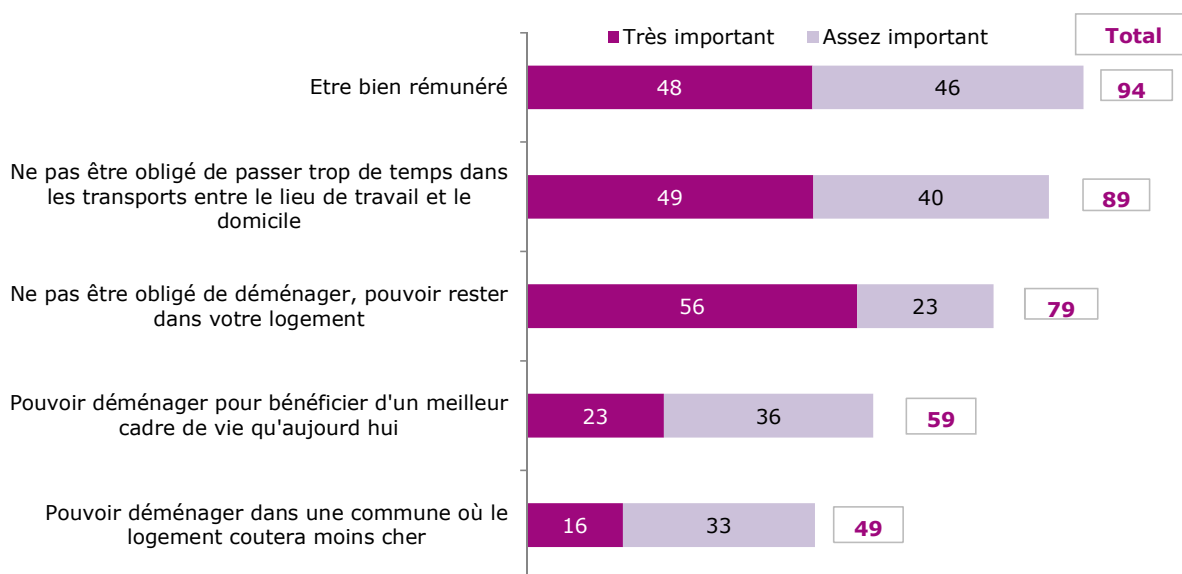
Pour approfondir la question des interactions entre travail et habitat, nous avons interrogé nos concitoyens sur leurs critères de choix d'un emploi, notamment ceux ayant trait **au logement**. En guise d'étalon, nous avons introduit dans la liste des critères les

rémunérations. Sans surprise, le salaire arrive en tête du palmarès : 94% des répondants jugent le salaire important.

Parmi les quatre autres propositions, deux émergent fortement, ralliant quasiment autant de suffrages que la rémunération : 89% jugent important de **limiter le temps de transport** et 79% désirent **ne pas être obligés de déménager**. 56% de la population considère même « très important » de pouvoir rester dans son logement, soit davantage que le score obtenu par le salaire (48%). A l'inverse, l'idée de se saisir d'un nouvel emploi pour profiter d'un meilleur cadre de vie ou d'un logement meilleur marché semblent moins séduisante (respectivement 59% et 49%).

Graphique 16 - Si vous deviez chercher un travail, les critères de choix suivants seraient-ils importants pour vous ? (en %)

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Note : pour chaque critère, les enquêtés pouvaient choisir quatre options possibles : « très important », « assez important », « pas très important », « pas du tout important »

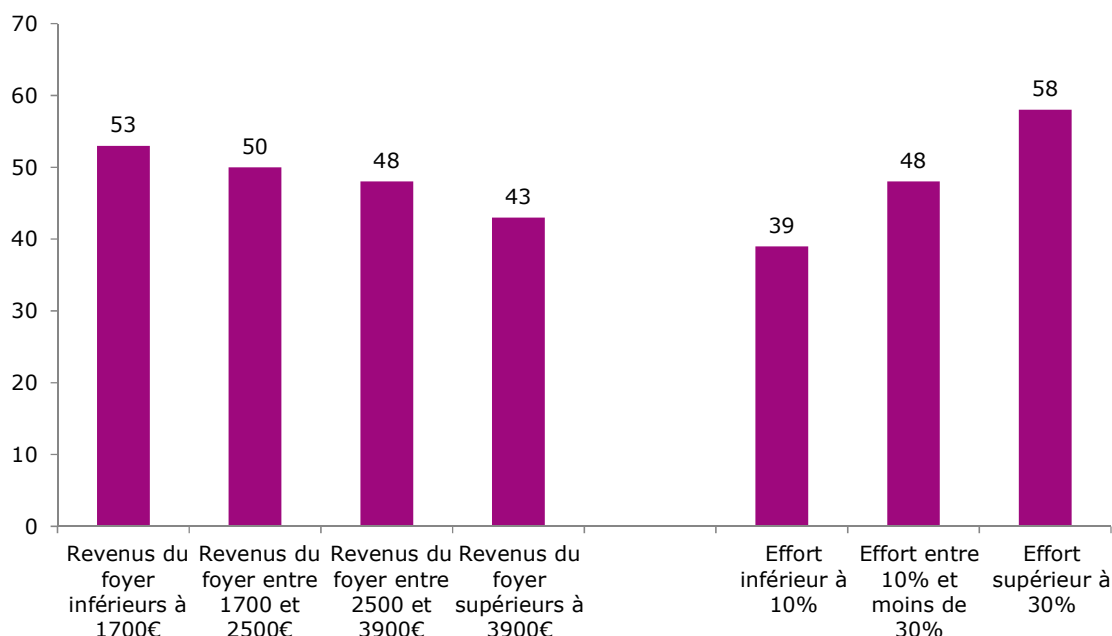
La **rémunération actuelle** de l'interviewé clive évidemment les réponses : les personnes aux faibles revenus (53%), les ouvriers (61%), les employés (54%) accordent une place « très importante » à la rémunération proposée, contre 48% en moyenne.

Plus marquant : les charges de logement semblent influencer davantage que le niveau de ressources du foyer sur les attentes en termes de salaire. La rémunération est ainsi jugée « très importante » par 58% des individus qui consacrent plus de 30% de leur budget à se loger, contre seulement 39% chez les personnes avec un taux d'effort réduit.

Autrement dit, les **charges de logement conditionnent aujourd’hui fortement les attentes salariales.**

Graphique 17 – Proportion d’individus jugeant la rémunération très importante dans le cadre d’une recherche d’emploi

- Champ : ensemble de la population à l’exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011
Le tableau des résultats détaillés par catégorie sociale est présenté p.66

Le souhait d’un temps de trajet réduit, qui de manière générale préoccupe une très large frange de la population, est plus particulièrement évoqué par certains :

- Les **Franciliens** sont très préoccupés par la question du temps de trajet (55%).
- La présence **d’enfants** au foyer conduit à chercher un emploi proche de son domicile (56% des foyers avec un enfant de moins de 10 ans accordent beaucoup d’importance au temps de transport contre 45% des ménages sans enfants). Les familles monoparentales se montrent également très concernées par ces questions (61%). Probablement en liaison avec les tâches éducatives et ménagères qu’elles assument, en moyenne, plus souvent que les hommes, les **femmes** accordent plus d’importance au temps de trajet (54%) que les hommes (43%).

- Les **propriétaires sans emprunt** recherchent un travail prioritairement dans un périmètre géographique restreint autour de leur lieu de vie, permettant des temps de transport limités (67%). Il faut dire que nombreux se disent très satisfaits de leur logement actuel (62% contre 46% en moyenne et 30% des locataires du secteur privé). Ils sont également très satisfaits de leur cadre de vie quotidien, autour de leur logement (44% contre 34% en moyenne et 26% des locataires du parc privé).
- Les personnes **peu diplômées** se disent également sensibles au temps de trajet (54%).

Si le désir de rester dans son logement en cas de recherche d'emploi prédomine dans l'opinion, certains groupes expriment ce souhait de manière très marquée:

- Les **femmes** semblent très attachées à ne pas déménager (60% contre 50% des hommes).
- Les **familles avec enfants** de moins de 10 ans (64% contre 52% des foyers sans enfants) le sont aussi, probablement en liaison avec le lieu de scolarisation des enfants.
- Les habitants des communes **rurales** désirent plus souvent que les urbains rester dans leur habitat actuel (62%).
- Les personnes engagées dans un emprunt immobilier pour acquérir leur logement (63%), les **propriétaires** sans emprunt (67%), les personnes résidant dans une **maison** (61%), habitant en **périphérie** de centre urbain (64%) souhaitent pouvoir rester dans leur logement s'ils devaient chercher un travail.

Nous avons évoqué, plus haut, la plus forte mobilité des chômeurs. Pourtant, plus d'un **chômeur** sur deux (54%) juge « très important » de ne pas avoir à déménager dans le cadre d'une recherche d'emploi. Ce critère se place avant la rémunération (43%), le temps de trajet (39%) ou l'opportunité de s'installer dans un cadre de vie meilleur (20%). Plusieurs interprétations peuvent être avancées. Retrouver un emploi n'est pas toujours synonyme de situation pérenne : le retour à l'emploi peut se faire à travers des

contrats à durée déterminée ou en intérim¹⁷, et lorsque le poste proposé est en CDI, il reste la période d'essai. Les chômeurs se heurtent aussi à des difficultés particulières pour trouver un logement, notamment en regard des garanties demandées. Autant de facteurs qui rendent probablement les demandeurs d'emploi réticents à quitter leur domicile, car celui-ci constitue en quelque sorte un facteur de sécurité et de stabilité.

Notons enfin que certains se démarquent un peu de l'avis général :

- Les Franciliens (31%), les locataires du secteur libre (29%), les familles monoparentales (33%), les personnes vivant seules (28%) ou celles résidant en logement collectif (28%) envisagent plus que les autres de se saisir d'une opportunité professionnelle pour **bénéficier d'un meilleur cadre de vie**. 30% des actifs occupés en recherche d'emploi semblent également très disposés à choisir un emploi permettant de bénéficier d'un meilleur cadre de vie.
- 24% des employés et 22% des locataires du secteur social (22%) intègrent dans leurs critères de choix prépondérants d'un nouvel emploi la possibilité de déménager dans une commune où le logement coûtera moins cher.

¹⁷ « En 2007, 12,3% des actifs occupés étaient en contrat de travail à durée déterminée, en mission d'intérim ou encore en stage, contrat aidé ou apprentissage, contre 8,2 % en 1993 et 5,4 % en 1982. » Source : Jean-Louis Dayan, « L'emploi en France depuis 30 ans », Vue d'ensemble in « L'emploi nouveaux enjeux », *Insee Références*, édition 2008, http://insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/EMPLOIR08c.PDF

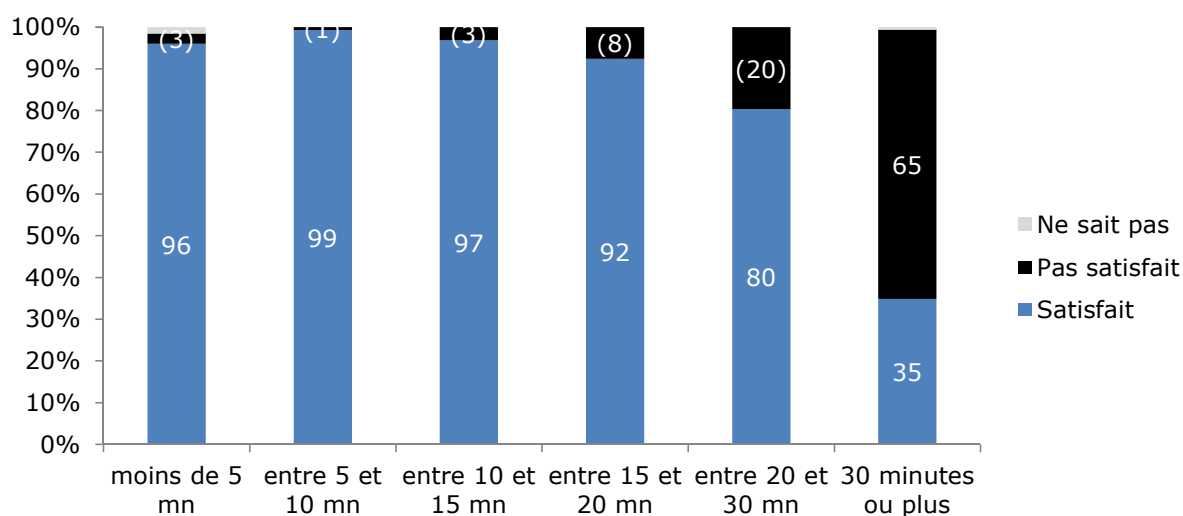
3. La durée de trajet idéale : moins d'une demi-heure

Compte tenu de l'attention portée aux transports dans les arbitrages logement-emploi, il nous est apparu intéressant de rapprocher deux indicateurs présents dans l'enquête : la satisfaction éprouvée à l'égard de la durée de transport entre le lieu de travail et le domicile et la durée effective.

En moyenne, les Français mettent **23 minutes** pour se rendre à leur travail et 83% déclarent être satisfaits de leur temps de trajet. **Une demi-heure** de trajet semble constituer une charnière importante. Les opinions varient très nettement autour de ce pallier : en dessous de 30 minutes, le salarié se montre très majoritairement satisfait de son temps de transport, au-dessus les opinions basculent et 65% des personnes qui consacrent plus d'une demi-heure à leur trajet domicile-entreprise se disent insatisfaites de leur situation (Graphique 18).

Graphique 18 – Satisfaction à l'égard du temps de transport entre le domicile et le travail, selon le temps de trajet de l'interviewé (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

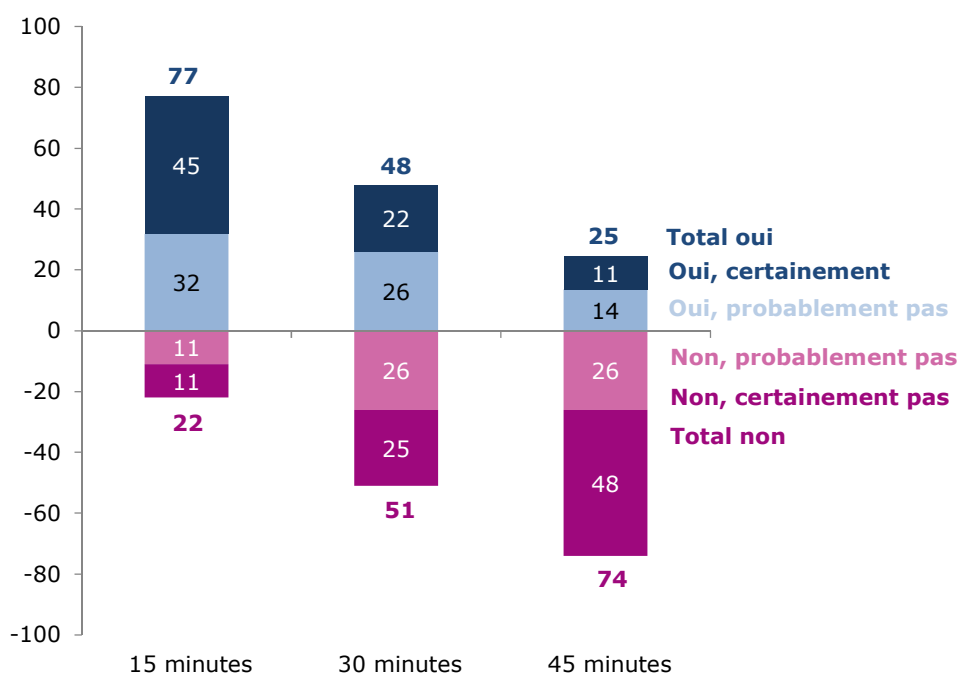
Lecture : 96% des personnes mettant moins de 5 minutes pour se rendre à leur travail sont satisfaites de leur temps de trajet, contre seulement 35% de celles qui passent plus de 30 minutes dans les transports.

4. La moitié des actifs refuseraient une opportunité professionnelle si cela ajoutait 30 minutes à leur temps de trajet

Les Français aspirent, dans leur grande majorité, à travailler près de chez eux. A quels compromis sont-ils prêts pour décrocher un emploi « meilleur que le leur » ? 77% des actifs actuellement en poste envisageraient de saisir une opportunité professionnelle si celle-ci allongeait leur temps de transport de 15 minutes. Mais, 51% déclinaient une offre entraînant une augmentation du temps de trajet de 30 minutes et 74% refuseraient un emploi attractif pour éviter d'ajouter trois quarts d'heure à leur trajet (Graphique 19). Si une demi-heure est une charnière qui détermine la satisfaction du salarié par rapport à son temps de trajet, une **heure de trajet** semble un plafond indépassable. Rappelons que moins de 10% des actifs ont actuellement un temps de trajet qui dépasse cette durée. Et, alors que 58% des personnes passant plus de trois-quarts d'heures dans les transports acceptent d'allonger leur trajet de 15 minutes, la majorité d'entre eux déclinaient une proposition s'il fallait l'augmenter de 30 minutes (Graphique 20). Ces résultats donnent une idée des risques liés à la hausse du coût du logement dans les centres villes : plusieurs catégories de la population sont amenées à chercher un logement dans les banlieues et les zones péri-urbaines en s'éloignant des centres d'emploi, réduisant ensuite la palette de leurs options professionnelles.

Graphique 19 - Si on vous proposait un meilleur emploi que le vôtre mais qui nécessite un temps de transport plus long entre votre domicile et votre travail, accepteriez-vous cet emploi ? (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

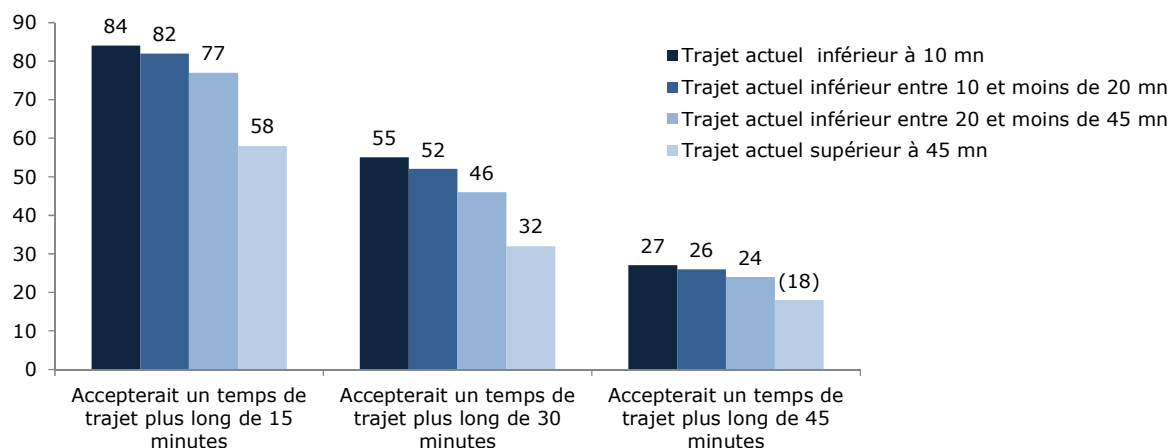


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

En dessous du seuil psychologique d'une heure de trajet, l'acceptation à allonger son temps de transport pour profiter d'un meilleur emploi varie finalement assez peu en fonction du temps de transport actuel (Graphique 20). Comment expliquer la **faible disparité** des réponses ? Nous faisons l'hypothèse que **le temps de trajet actuel de l'individu est déjà le résultat de multiples compromis** : une préférence donnée à un temps de transport court, le choix d'un poste motivant, la situation par rapport aux réseaux de transports, etc. Les individus sont ensuite peu disposés à revoir ces choix, souvent le fruit d'un long processus. Cela conduit la population, y compris les personnes ayant un temps de transport limité, à ne pas souhaiter augmenter leur temps de transport au-delà d'un quart d'heure.

Graphique 20 – Proportion d'individus acceptant un meilleur emploi nécessitant un temps de transport plus long en fonction du temps de trajet actuel (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Lecture : 84% des personnes avec un temps de trajet inférieur à 10 minutes accepteraient d'allonger leur trajet d'un quart d'heure, contre 58% des personnes qui passent actuellement plus de 3 quart d'heure dans les transports pour se rendre à leur travail.

Plusieurs nuances peuvent toutefois être apportées. Notons tout d'abord que les actifs en situation précaire (en CDD, en intérim ou en temps partiel subi) et ceux qui sont actuellement en recherche d'emploi sont plus enclins que les autres à accepter d'allonger leur temps de transport pour se saisir d'une opportunité professionnelle.

Tableau 12 - Proportion d'individus acceptant un meilleur emploi nécessitant un temps de transport plus long (en %)

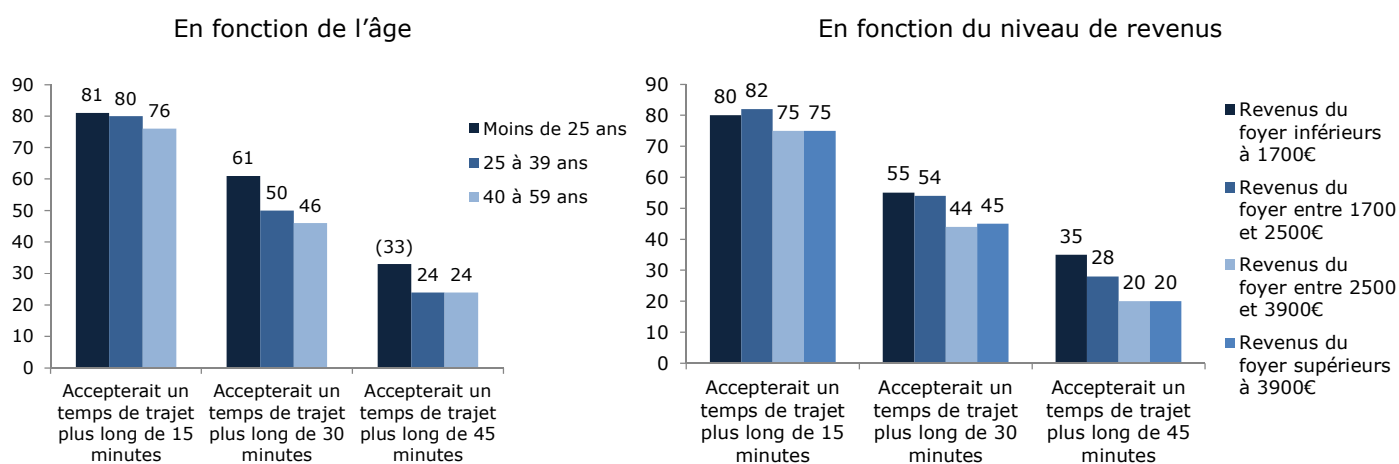
	Ensemble des actifs occupés	Dont :		
		Actif occupé en recherche d'emploi	Actif en situation précaire	Actif occupé pas en recherche d'emploi
Accepterait un temps de trajet plus long de 15 minutes	77	88	81	76
Accepterait un temps de trajet plus long de 30 minutes	48	63	57	47
Accepterait un temps de trajet plus long de 45 minutes	25	39	30	23

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

L'acceptation d'un temps de transport plus long pour bénéficier d'un meilleur emploi est d'autant plus élevée que l'individu est jeune, qu'il dispose de faibles revenus ou habite une grande agglomération. C'est probablement pourquoi les locataires du secteur libre (en moyenne plus jeunes, de condition plus modeste, et surreprésentés dans les grandes agglomérations) sont également plus enclins à accepter d'allonger leur temps de transport.

Graphique 21- Proportion d'individus acceptant un meilleur emploi nécessitant un temps de transport plus long (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Le détail des résultats par groupes socio-démographiques figure p.67

Enfin, la propension à accepter un temps de transport plus long pour obtenir un emploi meilleur est toujours légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 13 - Proportion d'individus acceptant un meilleur emploi nécessitant un temps de transport plus long (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

	Ensemble des actifs occupés	Dont :	
		Hommes	Femmes
Accepterait un temps de trajet plus long de 15 minutes	77	79	75
Accepterait un temps de trajet plus long de 30 minutes	48	52	44
Accepterait un temps de trajet plus long de 45 minutes	25	29	19

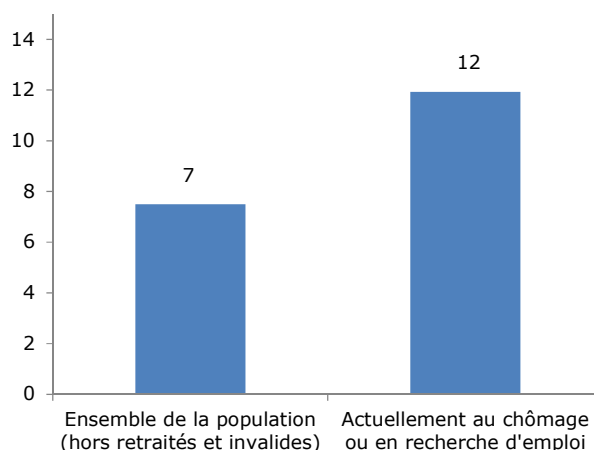
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

5. 12% des personnes en recherche d'emploi ont renoncé à un poste nécessitant un temps de transport trop important

L'attention accordée au temps passé dans les transports combinée à l'éloignement des centres d'emploi explique que 12% des personnes actuellement au chômage ou en recherche d'emploi ont renoncé, au cours des cinq dernières années, à un poste qui aurait impliqué un temps de trajet trop long. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que l'étalement urbain ne semble pas appelé à s'arrêter. Jean Paul Hubert explique ainsi que « *Entre 1994 et 2008, la distance du domicile par rapport aux lieux d'activité est restée globalement stable dans les grandes agglomérations mais a augmenté de 12% en dehors, là où la population s'est implantée plus récemment, loin des aires d'activités. Les distances domicile-travail, généralement supérieures à celles des autres déplacements locaux, continuent de s'allonger.* »¹⁸

Graphique 22 - Au cours des 5 dernières années, avez-vous renoncé à un emploi parce que cela vous aurait obligé à passer trop de temps dans les transports pour aller de votre domicile à votre travail ? (% de oui)

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

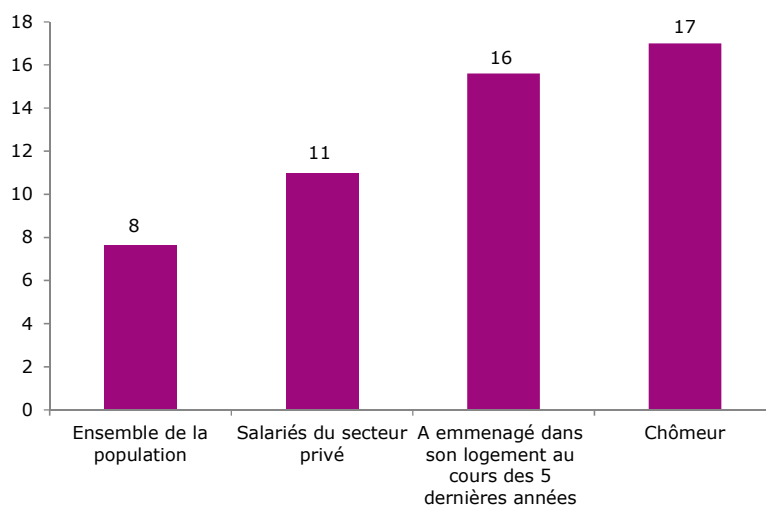
¹⁸ Jean-Paul Hubert, « Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs », *Insee Première*, n°1252, juillet 2009, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1252/ip1252.pdf>

6. Les dispositifs d'aide au logement contribuent à améliorer la situation

Instituée en 1953 pour les entreprises du secteur privé non agricole, Action logement (anciennement 1% logement) est un dispositif s'appuyant sur des fonds collectés auprès des entreprises. Ces fonds permettent ensuite de proposer plusieurs aides dans le domaine du logement : avance du dépôt de garantie pour les locataires, caution solidaire, « Pass-foncier », aide à la mobilité, etc. L'objectif étant de faciliter l'accès au logement de salariés, mais aussi des chômeurs, des jeunes ou des publics en difficulté.

8% de la population déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'un service d'Action Logement au cours des cinq dernières années. La proportion est plus élevée chez certains : 16% des personnes ayant emménagé au cours des cinq dernières années en ont bénéficié, 17% des chômeurs, 15% des 25-39 ans, 14% des couples avec enfants, 13% des personnes occupant leur poste depuis moins de cinq ans.

Graphique 23 - Au cours des cinq dernières années, avez-vous bénéficié d'une aide ou d'un service du 1% Logement (Action Logement), comme par exemple l'avance du dépôt de garantie, la caution solidaire, le « Pass-foncier », une aide à la mobilité, etc. (% de réponses positives)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011
Tableau détaillé des résultats p.68

Plusieurs interventions de l'organisme ciblent en particulier des personnes en butte avec des problèmes financiers et plusieurs des mécanismes d'aides sont soumis à des plafonds de ressources. Les données de l'enquête confirment que les bénéficiaires d'Action logement se trouvent dans des **conditions de logement moins satisfaisantes** que la moyenne. Ils se sentent un peu plus à l'étroit que les autres : seuls 78% estiment que leur domicile a une taille suffisante pour leur famille (contre 89% en moyenne dans la population). Ils se montrent moins enthousiastes par rapport à leur habitat que le reste

de la population (35% se disent très satisfaits de leur logement, soit 11 points de moins que la moyenne) et moins élogieux par rapport au cadre de vie entourant leur logement.

En revanche, les aides procurées par Action logement **semblent faciliter le rapprochement géographique des salariés** de leur entreprise : alors que le temps moyen de trajet entre le domicile et le travail est de 23 minutes pour l'ensemble des actifs, il descend à 18 minutes chez les personnes bénéficiaires d'Action logement.

Tableau 14 – Quelques données sur les conditions de logement chez les bénéficiaires d'Action logement

	Ensemble de la population	Dont :	
		A bénéficié d'une aide d'Action logement au cours des 5 dernières années	N'a pas bénéficié d'une aide d'Action logement au cours des 5 dernières années
Estime que la taille de son logement est suffisante pour une famille comme la sienne	89%	78%	89%
Très satisfait de son logement	46%	35%	47%
Très satisfait du cadre de vie autour de son logement	34%	29%	35%
Temps moyen de trajet domicile-travail	23 mn	18 mn	23 mn

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

De plus, les publics ayant bénéficié de ces dispositifs se montrent plus enclins que les autres à envisager un déménagement dans un autre département (72%), une autre région (68%), ou même un autre pays (44%) en cas de difficulté à trouver un emploi. Savoir que ce type d'aide existe et que l'on pourra éventuellement y avoir recours semble donc **élargir les horizons professionnels**.

Tableau 15 – Propension à envisager de déménager en cas de difficulté à trouver un emploi

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des retraités (72% de la population) -

	Ensemble de la population	Dont :	
		A bénéficié d'une aide d'Action logement au cours des 5 dernières années	N'a pas bénéficié d'une aide d'Action logement au cours des 5 dernières années
En cas de difficultés pour trouver un emploi, serait prêt à déménager dans un autre pays	38	44	37
En cas de difficultés pour trouver un emploi, serait prêt à déménager dans une autre région	61	68	60
En cas de difficultés pour trouver un emploi, serait prêt à déménager dans un autre département	67	72	67
En cas de difficultés pour trouver un emploi, serait prêt à déménager dans une autre commune du département	75	78	75

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

III - Une attention grandissante à la sphère personnelle

Les interactions entre logement et emploi sont donc nombreuses. L'éloignement des centres d'emploi et l'augmentation des coûts du logement ont aujourd'hui des implications sur la situation professionnelle de la population et sur sa mobilité. Au-delà de l'aspect conjoncturel, quelles places occupent le logement et l'emploi dans les priorités de vie de nos concitoyens ? Accordent-ils plus d'importance à **leur vie privée ou leur vie professionnelle** ? Ces deux sphères sont-elles aussi importantes l'une que l'autre à leurs yeux ? Comment ont évolué les aspirations de la société ? Ce chapitre est, en quelque sorte, la toile de fond sociétale dans laquelle s'inscrivent les résultats présentés jusqu'ici.

1. Le plus important dans la vie : la famille, le logement, le cadre de vie et les amis

a. Très peu d'individus placent le travail avant la vie privée

La place du travail dans notre société se trouve régulièrement au cœur du débat public, qu'il s'agisse de la question de la durée légale de travail et des 35h, du débat sur les retraites, du rôle des femmes dans le monde de l'entreprise, etc. Le travail a en outre été investi de **significations très différentes** selon les époques, les générations ou les catégories professionnelles. Etymologiquement associé à une forme de contrainte, de souffrance et de punition¹⁹, il pourra tantôt être perçu comme un « gagne-pain » - une obligation liée à la nécessité d'assurer sa subsistance, être érigé en valeur faisant écho à une certaine éthique du devoir, représenter une forme d'épanouissement et de réalisation de soi, ou même constituer un support privilégié d'intégration et de lien social entre les membres de la société. L'emploi a par ailleurs connu au cours des trente dernières années **de profondes et nombreuses mutations**. La tertiarisation de l'économie a modifié la nature des emplois, qui ont évolué vers plus d'autonomie et plus de qualification. Les contraintes associées au travail ont progressivement changé avec la

¹⁹ Selon Aley Rey (dictionnaire historique de la langue française, Robert), « *travailler est issu d'un latin populaire "tripaliare" littéralement, tourmenter, torturer avec le trepalium, nom d'un instrument de torture. En ancien français, travailler signifie faire souffrir physiquement ou moralement, il est appliqué spécialement à un condamné que l'on torture, à une femme dans les douleurs de l'enfantement. Cependant, dès l'ancien français plusieurs emplois impliquent l'idée de transformation acquise par l'effort.* »

montée des flexibilités : moins de fatigue physique mais plus de souffrance psychologique. La moins grande linéarité des parcours professionnels, la forte féminisation de l'emploi, la progression des temps partiels, des emplois précaires et de l'intérim, l'importance du chômage constituent autant de transformations profondes qui ont pu faire évoluer les priorités de nos concitoyens dans leurs choix de vie. Quelles sont aujourd'hui les aspirations de nos concitoyens ? Quelle importance accordent-ils au travail par rapport à la vie familiale ou personnelle ?

Lorsqu'on interroge la population à ce sujet, force est de constater que seule une minorité (5% de la population) estime aujourd'hui que « le travail est plus important que tout le reste ». Pour autant, l'emploi n'est pas absent : **pour une majorité des répondants (53%) « Le travail est très important, mais autant que d'autres choses, comme la vie familiale, la vie personnelle, la vie sociale, etc. »** (Graphique 24). Important donc, mais pas prioritaire.

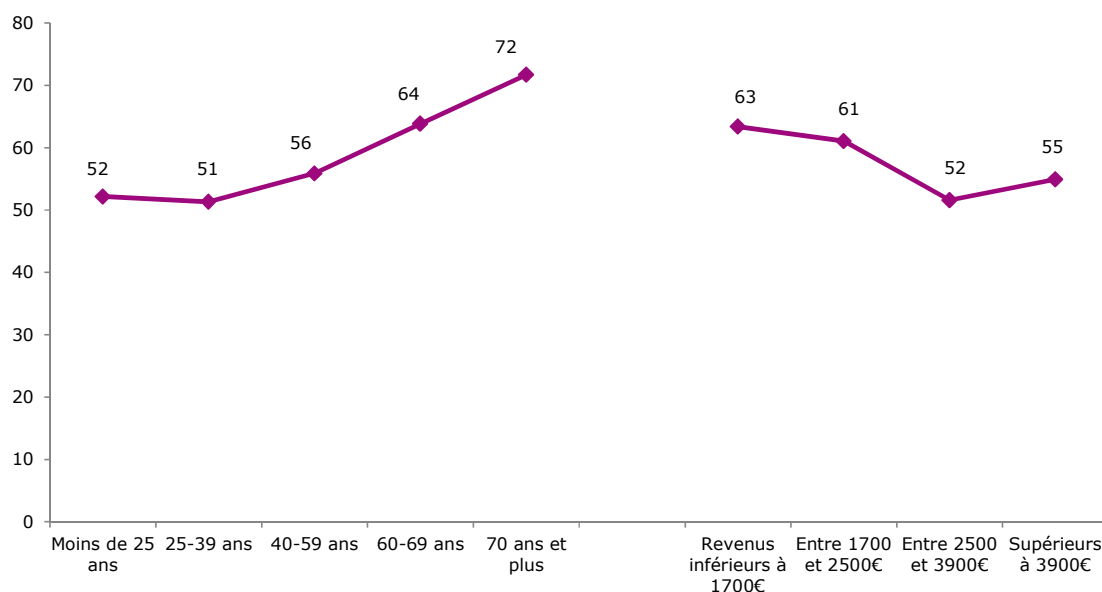
Graphique 24 - Diriez-vous que le travail... (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

Les opinions varient sensiblement selon les caractéristiques de l'interviewé. Les **jeunes générations** semblent accorder moins d'importance à la sphère professionnelle que les classes d'âge plus âgées (Graphique 25). Cette situation est probablement liée à la place occupée par la vie sociale et amicale chez les moins de soixante ans, nous y reviendrons plus loin. Peut-être doit-on aussi y lire un certain désenchantement vis-à-vis de l'emploi, lié aux difficultés d'insertion professionnelle dans cette tranche d'âge ? Le **niveau de ressources** du foyer explique ensuite les positions des uns et des autres : l'emploi semble d'autant plus central que les conditions de vie et ressources du foyer en dépendent. De même, être au chômage conduit à investir plus fortement le travail : 60% des chômeurs contre seulement 54% des actifs occupés déclarent que le travail est plus important ou aussi important que les autres domaines de la vie.

Graphique 25 – Proportion de personnes qui estiment que le travail est « aussi important ou plus important que la vie familiale, personnelle, sociale »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

Le tableau détaillé des résultats figure p.69

Les réponses dépendent aussi de la **situation familiale et maritale** : la vie professionnelle joue un rôle plus crucial chez les personnes vivant seules, tandis que la vie en couple et la présence d'enfants contribuent à équilibrer l'importance des deux sphères.

Tableau 16 – Importance du travail par rapport à la vie familiale, personnelle et sociale (en %)

		Le travail est plus important ou aussi important que la vie familiale, personnelle, sociale	Le travail est moins important que d'autres choses ou pas du tout important
Ensemble de la population		58	42
Structure familiale	Vit seul	66	33
	Deux adultes sans enfant	60	40
	Famille monoparentale	54	46
	Couple avec enfant	50	50
Nombre de personnes au foyer	Une personne	66	33
	Deux personnes	61	39
	Trois personnes	54	46
	Quatre personnes	49	51
	Cinq personnes et plus	44	56

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

b. Cette tendance s'est renforcée au cours des 25 dernières années

Pour pousser plus loin l'analyse, nous avons interrogé le corps social sur l'importance accordée à différentes sphères de la vie : famille et enfants, cadre de vie, logement, amis et connaissances, profession et travail, politique et vie publique. Les enquêtés devaient attribuer une note allant de 1 (pas du tout important) à 7 (très important) à chaque domaine. Le Graphique 26 confirme la **prédominance de la sphère personnelle** sur la vie professionnelle : 86% de la population donnent une note supérieure à 6 à « la famille et les enfants », loin devant « la profession et la carrière ». Cette dernière est tout de même jugée très importante par une majorité de nos concitoyens (52%), soit beaucoup plus que la politique ou la vie publique (15%). La valeur accordée à la vie personnelle explique probablement aussi que **le cadre de vie (67%) et le logement (60%)** arrivent très haut la hiérarchie des objectifs de vie de nos concitoyens. Les priorités du corps social semblent, en quelque sorte, s'élargir en cercles concentriques autour de l'individu lui-même : de l'intime (la famille et le foyer) vers le social (les amis, le travail et la vie publique).

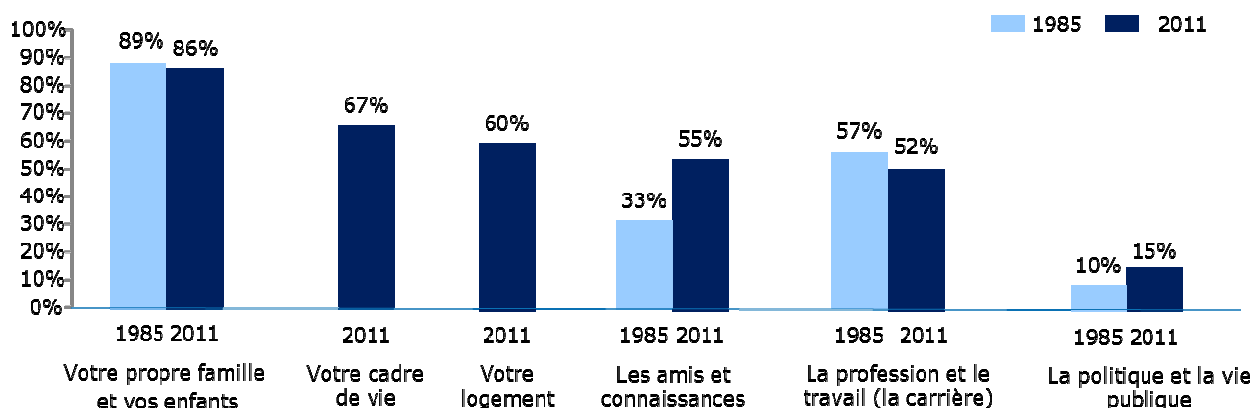
Certaines de ces questions avaient déjà été intégrées dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » en 1985, ce qui permet un recul historique intéressant. Les priorités ont sensiblement évolué depuis 25 ans. Tout d'abord la place accordée aux **relations amicales a nettement progressé** : seuls 33% donnaient des notes supérieures à 6 à cet aspect de la vie en 1985, ils sont désormais une majorité (55%) dans ce cas. A l'inverse, l'importance accordée à la famille s'est légèrement érodée (-3 points), confirmant l'aspiration de la population à aller vers des liens de plus en plus choisis²⁰.

De nombreux observateurs déplorent un désinvestissement citoyen dans les formes traditionnelles d'engagement politique (montée de l'abstention, perte de vitesse des syndicats et des partis politiques). Or la part des personnes accordant beaucoup d'importance à « **la politique et la vie publique** » a **progressé de 5 points** en 25 ans. Cette hausse entre en résonance avec l'émergence de nouvelles formes de participation citoyenne ou sociale liées en particulier au développement d'Internet et des réseaux sociaux.

²⁰ Pour plus de détail sur cette thématique, voir par exemple Delphine CHAUFFAUT, *L'évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation du cycle de vie*, Cahier de recherche du CRÉDOC, n°163, novembre 2001, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C163.pdf>. Voir aussi Régis Bigot, Patricia Crouette, et Sandra Hoibian, « Début 2011 : Corps social convalescent », *Note de conjoncture sociétale*, CRÉDOC, avril 2011 ou encore Régis Bigot, *Quelques aspects de la sociabilité des Français*, Cahier de recherche du CRÉDOC, n° 169, décembre 2011, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C169.pdf>

Graphique 26 - Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez

(% de notes 6 et 7)



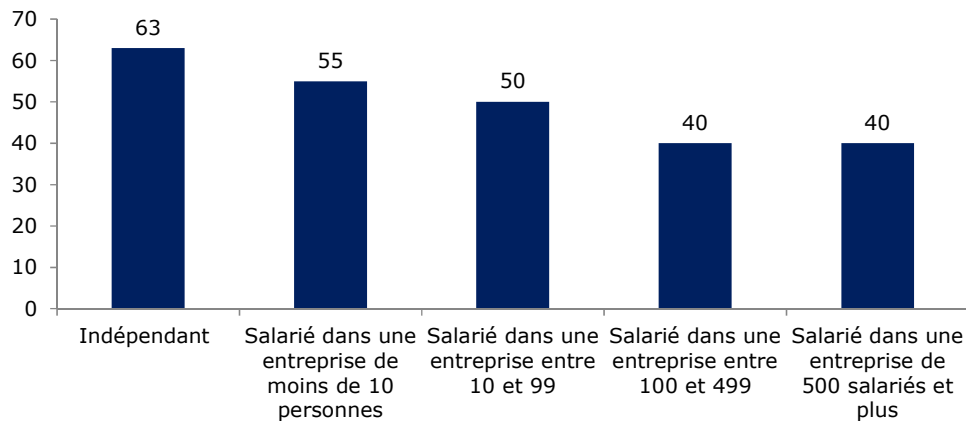
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

L'investissement dans la vie professionnelle semble, en revanche, avoir perdu du terrain (-5 points). On aurait pu s'attendre à une évolution inverse, compte tenu, par exemple, de la progression du célibat, de la progression du taux d'activité féminin ou de la persistance du chômage. Peut-être cette évolution est-elle liée à la montée en puissance d'un sentiment de **manque de maîtrise et d'autonomie de décision** dans la vie professionnelle. Plusieurs résultats vont en effet dans ce sens. La montée du salariat et la quasi disparition du travail « indépendant » (15,2% des actifs occupés en 1982, 8,6% en 2002) se sont en effet accompagnées d'un mouvement de globalisation des entreprises, ainsi que d'une progression de la part des salariés travaillant dans de grandes entreprises (en 2006, 33% des salariés du privé travaillaient dans des entreprises de plus de 1000 salariés, contre 27% en 1985)²¹. Or, dans notre enquête, l'importance accordée à la sphère professionnelle est d'autant plus vive que la personne exerce sa profession en indépendant, ou qu'elle est salariée dans une petite structure (Graphique 27). Chez les indépendants, le travail arrive même en deuxième position de la hiérarchie des priorités de vie, juste après la famille. Les mutations de la structure des emplois contribuent probablement à créer une certaine distance de la population avec le travail, dans la mesure où les actifs sont de plus en plus **éloignés des centres de décision**. La **progression des emplois temporaires** (CDD, intérim) dans l'emploi salarié, qui représentaient 15% des emplois salariés en 2007 contre 10% en 1990²², joue aussi probablement un rôle. L'enquête « Conditions de vie et Aspirations » montre ainsi que seuls 44% des salariés en situation précaire (CDD, intérim, temps partiel subi) jugent le travail primordial contre 53% des actifs en situation plus stable.

²¹ Vincent Cottet, Depuis trente ans, les grandes entreprises concentrent de plus en plus d'emplois, *Insee Première* n°1289, avril 2010, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1289/ip1289.pdf>

²² Olivier Marchand, 50 ans de mutations de l'emploi, *Insee Première* n°1312, septembre 2010, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1312/ip1312.pdf>

Graphique 27 – Proportion de personnes attribuant une note de 6 ou 7 au travail et à la vie professionnelle, selon le type d’emploi occupé



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »
Le détail des résultats par groupes sociaux est présenté p.70

La **sphère professionnelle** revêt enfin une importance particulière auprès de certains groupes : les actifs vivant seuls (58%), les habitants de zone rurale (57%). Les familles monoparentales se montrent également très impliquées (59%).

La **prééminence donnée à la famille, au logement et au cadre de vie** se retrouve dans de nombreux groupes sociaux. On pourra toutefois remarquer ici où là quelques nuances de points de vue.

La famille est primordiale pour les cadres, les personnes avec des revenus élevés (93% de ces deux catégories donnent une note de 6 ou 7 à la sphère familiale), les couples avec enfants (96%), et les familles monoparentales (95%). L'arrivée d'un enfant étant souvent concomitant à un projet d'acquisition du logement²³, les propriétaires accédants se montrent aussi plus attachés à la sphère familiale (94%).

Le **cadre de vie** est plus particulièrement mis en avant par les personnes restant au foyer (72%), les propriétaires ayant fini de rembourser leur emprunt (73%), les personnes habitant en région Méditerranée (73%), ou en région Est (72%) et ceux qui ont choisi de s'installer en périphérie des centres urbains (73%). Remarquons également le vif intérêt des indépendants pour leur cadre de vie (75%).

Le logement est plus particulièrement investi de sens par les femmes (65% contre 55% chez les hommes). Les propriétaires sans emprunt (68%), les personnes habitant en

²³ 34% des 25-34 ans, et 41% des familles avec enfants sont accédants à la propriété, contre 22% en moyenne dans la population. Cf. Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, op.cit.

zone rurale (65%), manifestent ici aussi leur attachement profond à leur lieu de vie. Les personnes qui passent vraisemblablement plus de temps chez elles accordent aussi beaucoup d'importance à leur maison : citons ainsi les personnes au foyer (69%) et les plus de 70 ans (72%) qui manifestent aussi peut-être là le souhait de pouvoir rester dans leur domicile le plus longtemps possible.

La vie amicale revêt une importance particulière chez les jeunes, qui placent même ce domaine en deuxième position dans leur hiérarchie (62%). Deux explications à cela. La première tient au cycle de vie : une frange significative des 18-25 ans n'est pas en couple et n'a pas d'enfants. La deuxième, nous l'évoquions précédemment, est l'importance grandissante accordée à la vie amicale au fur et à mesure que les générations se succèdent. Les cadres accordent aussi beaucoup d'importance à la sphère amicale (63%), de même que les personnes diplômées du supérieur (59%) : il est vrai que ces catégories sociales cibles ont une sociabilité plus étendue et plus vivace que la moyenne.

Les étudiants se démarquent de la moyenne et **classent l'emploi et la carrière** (54%) avant le logement (47%). Nous avons signalé plus haut que les jeunes placent la distance logement-entreprise très haut dans leurs critères de choix d'un logement. Au début de leur cycle de vie professionnel et familial, les jeunes semblent agir de manière séquentielle : trouver un emploi d'abord, puis une fois la situation professionnelle stabilisée, chercher à s'installer à proximité de l'entreprise.

Enfin, les Parisiens manifestent un goût nettement plus prononcé que les autres pour la **politique et la vie publique** (22%).

c. *Habiter un logement dans lequel on se sent bien est vraiment indispensable pour s'investir pleinement dans son travail*

Accorder beaucoup d'importance à un domaine de la vie n'implique pas pour autant de se désinvestir d'un autre. Le tableau suivant présente les liens entre l'importance accordée aux différentes facettes de la vie. On constate sans surprise que les personnes accordant beaucoup d'importance à leur maison sont aussi très sensibles au cadre de vie entourant leur domicile. Mais il convient de souligner que **les individus les plus motivés par leur vie professionnelle attendent aussi beaucoup de leur logement**. Autrement dit, travail et logement sont très liés dans l'esprit de l'opinion.

**Tableau 17 – Matrice croisée des domaines de la vie jugés importants
(% de notes 6 et 7)**

	Ensemble de la population	Dont : Accorde de l'importance ...					
		...à la famille et aux enfants	...au cadre de vie	...au logement	...aux amis et connaissances	...à la profession et le travail (ou carrière)	...à la politique et la vie publique
Accorde de l'importance...							
...à la famille et aux enfants	86	100	91	92	91	90	85
...au cadre de vie	67	70	100	88	74	76	78
...au logement	60	64	79	100	68	73	70
...aux amis et connaissances	55	57	61	62	100	64	63
...à la profession et le travail (ou carrière)	52	54	59	63	61	100	64
...à la politique et la vie publique	15	14	17	17	17	18	100

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

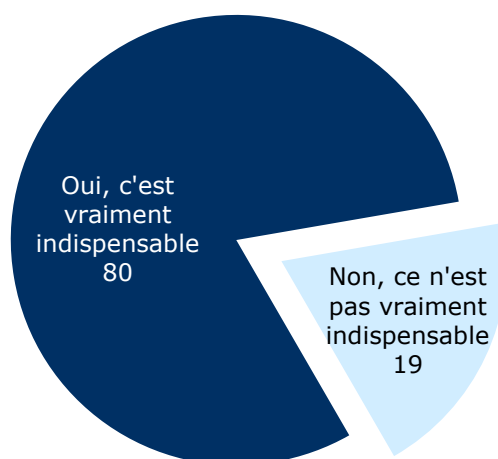
Lecture : 73% des personnes estimant que la profession est très importante (note 6 ou 7) accordent également beaucoup d'importance au logement, contre 60% en moyenne dans la population.

Nous avons d'ailleurs interrogé les enquêtés directement sur ce point. Pas moins de **80% de la population déclarent qu'« habiter un logement dans lequel on se sent bien est vraiment indispensable pour pouvoir s'investir pleinement dans son travail »**. De précédentes études menées par le CRÉDOC ont déjà montré l'importance du logement dans le bien-être ressenti par chacun, ainsi que le rôle joué par l'habitat dans l'estime de soi ou l'image que l'on se fait de son statut social²⁴. Le logement est perçu tout à la fois comme « un lieu où l'on se sent à l'abri » (92% de la population) et

²⁴ Régis Bigot et Sandra Hoibian, « La crise du logement entretient le sentiment de déclassement social », *Consommation et modes de vie*, n° 226, CRÉDOC, février 2010, <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/4p/226.pdf>

une « sécurité face à l'avenir » (70%)²⁵. Le logement influe donc aussi sur l'investissement au travail. Se sentir bien dans son logement, jouir d'un confort suffisant, apprécier le lieu où l'on habite, pouvoir se ressourcer chez soi, sont autant de facteurs qui peuvent aussi rejaillir positivement sur l'implication au travail. Le consensus prévaut d'ailleurs sur ce sujet dans l'ensemble des catégories socioculturelles.

Graphique 28 - Selon vous, habiter un logement dans lequel on se sent bien est-il vraiment indispensable pour pouvoir s'investir pleinement dans son travail ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011
Le tableau détaillé des résultats par groupes sociaux est présenté p.71

2. Entre désir et réalité

Les Français déclarent donc attendre beaucoup de leur vie personnelle et en particulier de leur vie de famille, de leur logement. Ils semblent un peu moins mobilisés par leur trajectoire professionnelle, même si ces deux sphères sont souvent intimement mêlées. Comment s'articulent les aspirations de nos concitoyens et la réalité de leur quotidien ? Nous ne disposons pas de tous les éléments permettant de répondre à cette question. Toutefois, l'analyse de la satisfaction des foyers à l'égard de leur logement, de leur cadre de vie et de certaines composantes de leur travail (rémunération, temps de transport, intérêt du travail) permettent d'apporter un éclairage intéressant.

Rappelons tout d'abord la difficulté à analyser les questions de « satisfaction » portant sur des domaines aussi impliquants que le travail ou le logement. Il n'est en effet pas toujours aisé d'admettre que son métier déplaît ou que son logement est de mauvaise qualité. Georges Friedman indique ainsi que « *dans nos sociétés compétitives et conformistes où l'individu d'apparence joviale et contente est souvent considéré comme*

²⁵ Georges Hatchuel, Catherine Duflos, et Patricia Croutte « *Quelques opinions et aspirations en matière de logement* », CRÉDOC à la demande du Ministère du Logement et de la Ville, juillet 2008, <http://www.credoc.fr/pdf/Sou/LogementetVilleOpinions.pdf>

quelqu'un de « bien adapté », « un type qui réussit » et où, en revanche, celui qui manifeste de l'insatisfaction dans son travail est regardé comme une sorte de raté, beaucoup de gens qui se sentent insatisfaits hésitent, sous la pression du milieu, à en faire l'aveu à eux-mêmes et moins encore à leur entourage »²⁶..

C'est une des raisons pour laquelle, dans la plupart des enquêtes d'opinion, la population affiche une satisfaction relativement élevée, quels que soient les thèmes abordés même quand des données « objectives » témoignent de problèmes importants. Notre investigation n'échappe pas à la règle. Les interviewés se déclarent par exemple très satisfaits de leur logement (91%), résultat qui peut paraître étonnant au regard des prix du marché immobilier ou de la qualité du parc de logement en France, dont plusieurs aspects laissent à désirer par rapport aux autres pays européens²⁷.

La lecture comparée des différents taux de satisfaction permet justement de nuancer les analyses (Tableau 18). Alors que la proportion de personnes « très satisfaites » oscille entre 34% et 46% selon les critères étudiés, seuls 10% des actifs se disent très satisfaits de leur salaire. Cette insatisfaction s'inscrit dans une revendication plus générale de la population à bénéficier d'un **pouvoir d'achat** plus important : en 2011, 72% des actifs déclarent préférer une amélioration de leur pouvoir d'achat plutôt qu'un temps libre plus long, ils n'étaient que 57% dans ce cas au début des années 2000. Mais ce n'est probablement pas la seule raison de cette frustration. Dominique Méda explique en effet que « *les individus refusent de considérer salaire et sécurité de l'emploi ou conditions d'exercice de l'emploi comme de pures gratifications matérielles : ils interprètent au contraire celles-ci comme des symboles et des marques de reconnaissance et ne sont pas prêts à échanger l'un contre l'autre* »²⁸. Etre insatisfait de sa rémunération, c'est aussi exprimer que l'on n'est pas reconnu à sa juste valeur dans le cadre professionnel.

²⁶ Georges Friedmann, *Le Travail en miettes*, Gallimard, 1956

²⁷ Sandra Hoibian et Régis Bigot, *Les difficultés des Français face au logement*, *op.cit.*

²⁸ Dominique Méda, « Comment mesurer la valeur accordée au travail ? », *Sociologie*, 2010/1 Vol. 1, p. 121-140.

Tableau 18 – Satisfaction par rapport à différentes facettes de la vie (en %)

	Satisfaction logement	Satisfaction cadre de vie	Le temps de transport entre votre domicile et votre lieu de travail (aux actifs occupés)	L'intérêt de votre travail (aux actifs occupés)	La rémunération (aux actifs occupés)
Total satisfait	91	89	83	87	61
Très satisfait	46	34	45	44	10
Assez satisfait/ satisfait	45	55	38	43	51
Total insatisfait	9	11	17	13	39
Pas très satisfait	7	8	12	11	28
Pas du tout satisfait	2	3	5	2	11

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

Les tableaux détaillés par groupes sociaux sont présentés p.72 et suivantes

Or, la rémunération intervient beaucoup dans l'image que l'on a de son emploi. L'enquête sur les valeurs des Français confirme ainsi que pour 60% des personnes interrogées « bien gagner sa vie » est très important, au même niveau que l'ambiance de travail, et devant les horaires du poste ou les avantages offerts tels que le nombre de jours de congé, etc.

Tableau 19 – Les caractéristiques importantes d'un emploi (en %)

	1981	1990	1999	2008
L'ambiance de travail est bonne	50	53	65	61
On gagne bien sa vie	53	54	68	60
Ce que l'on fait est intéressant	53	59	66	56
C'est un travail compatible avec la vie de famille	nd	nd	nd	44
L'horaire est satisfaisant	27	8	36	21
Il y a de bonnes vacances	17	24	20	11
On n'est pas bousculé	10	66	11	7

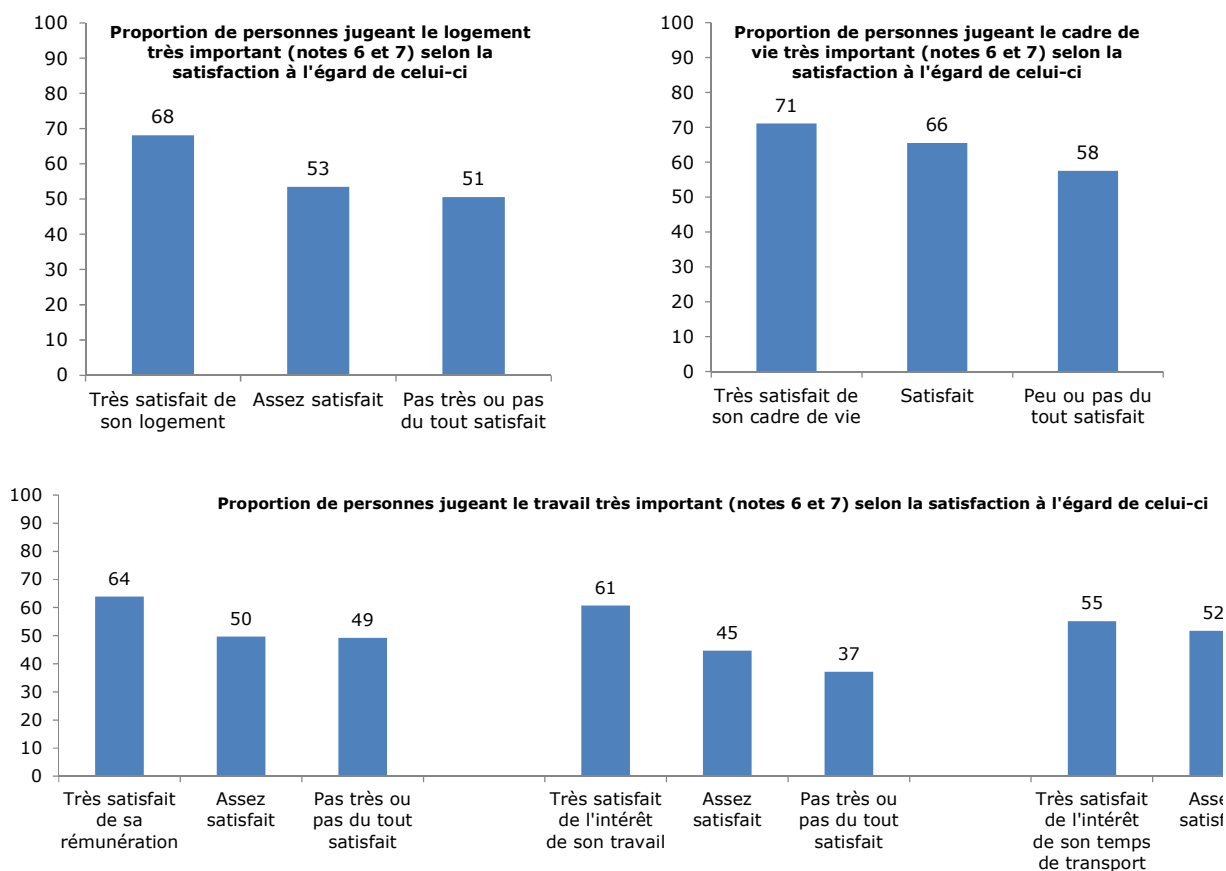
Source : Enquête « Valeurs des Français » de l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (Arval). Lecture : En 2008, 61 % des individus interrogés mentionnent l'ambiance de travail comme une qualité importante de l'emploi, alors qu'ils étaient 65 % à le faire en 1999²⁹

Force est de constater que les individus ont tendance à considérer importants les domaines de la vie où ils rencontrent une plus grande satisfaction. Le Graphique 29 montre ainsi que 68% des personnes qui sont très satisfaites de leur logement considèrent que leur habitation est très importante dans la vie, contre 51% de celles qui se disent insatisfaites de leur logement. De même, 64% des personnes satisfaites par

²⁹ Pierre Bréchon, Focus - Les valeurs des Français et des Européens : des temps hiérarchisés, *Informations sociales* 2009/3, N° 153, p. 126-128

leur rémunération jugent le travail et la vie professionnelle importante dans leur vie, tandis que les personnes plus critiques quant à leur salaire ont quelque peu tendance à désinvestir leur vie professionnelle. Difficile de déterminer ce qui prévaut. La moindre satisfaction dans le domaine du travail est-elle liée à un manque d'implication ? Ou, à l'inverse, la hiérarchie des priorités de vie et la prédominance de la sphère personnelle sur la vie professionnelle est-elle dictée par une certaine difficulté de nos compatriotes à trouver un emploi à la hauteur de leurs aspirations ?

Graphique 29 – L'importance accordée aux différents domaines de la vie dépend aussi de la satisfaction que l'on en retire



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011

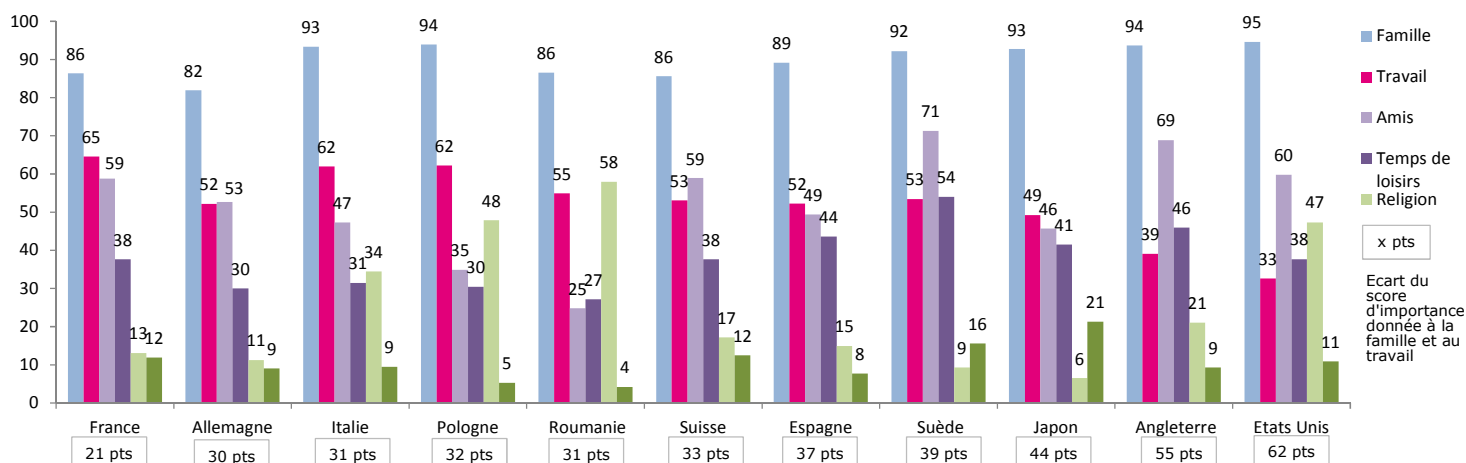
Lecture : 64% de ceux qui sont très satisfaits de leur salaire jugent le travail très important dans la vie contre 49% des personnes insatisfaites de leur salaire.

3. Une hiérarchie qui traverse largement les frontières de l'Hexagone

Remarquons enfin que la prééminence de la sphère personnelle sur la vie professionnelle n'est pas circonscrite à la nation française. L'enquête World Value Surveys, qui a pour ambition de cerner les valeurs des habitants de nombreux pays du globe, aborde aussi la

question des priorités de vie. Le logement et le cadre de vie, objets de notre investigation ne figurent pas dans la liste proposée aux enquêtés, mais les réponses données sur les autres domaines (famille, travail, amis, loisirs, religion, politique) corroborent les résultats de notre enquête. Ce n'est pas ici l'objet d'approfondir les différentes valeurs de tels ou tels pays, dans la mesure où celles-ci sont le fruit d'histoires et de cultures très diverses. Mais il nous apparaît intéressant de constater que, de l'Allemagne à la Roumanie, en passant par l'Angleterre ou les Etats Unis, la famille tient le haut du pavé, loin devant le travail. Deuxième constat : la lecture des hiérarchies vient battre en brèche l'idée reçue que les Français seraient, en Europe, plus particulièrement préoccupés par leurs loisirs et leurs vacances que leurs voisins. La France est au contraire le pays où l'importance accordée au travail est la plus élevée (65% jugent le travail très important) et l'écart entre l'importance accordée à la famille (86%) et le travail est le plus réduit (21 points).

Graphique 30 - Pour chacune des choses suivantes, dites-moi si, dans votre vie, cela est très important, assez important, peu important ou pas important du tout? (% très important)



Source : exploitation CRÉDOC, à partir de l'enquête World Values Survey, période 2005-2007

L'influence du logement sur l'emploi **ne semble donc pas appelée à s'estomper**. L'attachement au logement de nos concitoyens s'inscrit dans une tendance de fond traversant les sociétés occidentales qui aspirent à accorder une place essentielle à la vie personnelle et familiale. Investir dans la qualité du logement, construire de nouvelles habitations, aider nos concitoyens à trouver des solutions de logement à des coûts abordables et dans des périmètres restreints autour de leur lieu de travail doivent permettre de créer des conditions favorables à la mobilité professionnelle.

Annexe 1 – Tableaux détaillés

Tableau 20 – Proportion de personnes acceptant de déménager en cas de difficultés à trouver un emploi pour s’installer ...

- Champ : ensemble de la population à l’exclusion des retraités (72% de la population) -

		Dans une autre commune	Dans un autre département	Dans une autre région	Dans un autre pays
Sexe	. Homme	84	77	71	46
	. Femme	67	58	51	30
Age	. 18 - 24 ans	89	79	70	47
	. 25 - 39 ans	79	69	63	37
	. 40 - 59 ans	71	65	60	37
Diplôme	. Aucun, Cep	62	49	45	23
	. Bepc	73	65	57	31
	. Bac	79	70	62	38
	. Diplôme du supérieur	79	74	69	48
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	67	63	59	44
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	81	79	75	61
	. Profession intermédiaire	81	73	66	40
	. Employé	73	66	60	32
	. Ouvrier	82	68	63	36
	. Reste au foyer	48	38	29	(16)
Revenus mensuels du foyer	. Étudiant	84	78	68	42
	. Inférieurs à 1700€	75	67	62	35
	. Compris entre 1700€ et 2500€	73	64	57	33
	. Compris entre 2500 et 3900€	74	63	57	33
Taille d’agglomération	. Supérieurs à 3900€	80	76	69	48
	. Moins de 2000 habitants	72	62	54	33
	. De 2000 à 20000 habitants	76	68	60	33
	. De 20000 à 100000 habitants	73	65	61	37
	. Plus de 100000 habitants	77	67	61	39
Statut d’occupation du logement	. Paris et agglo. parisienne	78	77	71	49
	. Propriétaire accédant	75	69	65	44
	. Propriétaire sans emprunt	63	60	53	35
	. Locataire du secteur social	78	66	60	30
Structure familiale	. Locataire du secteur libre	83	73	66	42
	. Vit seul	78	70	66	43
	. Deux adultes sans enfant	67	63	56	32
	. Monoparentale	77	63	59	(27)
	. Couple avec enfant	77	67	61	39
Ensemble de la population		75	67	61	38

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

**Tableau 21 – En quelle année avez-vous emménagé dans votre logement ?
(en %)**

		Depuis moins de 5 ans	Entre 5 et 15 ans	Plus de 15 ans	Total
Sexe	. Homme	33	32	35	100
	. Femme	31	32	37	100
Age	. 18 - 24 ans	57	16	26	100
	. 25 - 39 ans	58	37	(5)	100
	. 40 - 59 ans	25	43	33	100
	. 60 - 69 ans	11	22	66	100
	. 70 ans et plus	(8)	19	74	100
Diplôme	. Aucun, Cep	18	25	56	100
	. Bepc	31	33	36	100
	. Bac	39	30	31	100
	. Diplôme du supérieur	39	36	25	100
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	32	(28)	40	100
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	35	42	24	100
	. Profession intermédiaire	43	39	18	100
	. Employé	43	37	19	100
	. Ouvrier	45	36	19	100
	. Reste au foyer	31	29	40	100
	. Retraité	9	23	68	100
	. Etudiant	41	(25)	34	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	36	27	37	100
	. Compris entre 1700€ et 2500€	35	32	33	100
	. Compris entre 2500 et 3900€	33	34	33	100
	. Supérieurs à 3900€	27	37	36	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	30	30	40	100
	. De 2000 à 20000 habitants	34	34	33	100
	. De 20000 à 100000 habitants	38	28	34	100
	. Plus de 100000 habitants	32	34	34	100
	. Paris et aggl. parisienne	30	32	38	100
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	34	56	(10)	100
	. Propriétaire sans emprunt	10	25	65	100
	. Locataire du secteur social	37	37	25	100
	. Locataire du secteur libre	64	27	10	100
Ensemble de la population		32	32	36	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 22 - La proportion d'individus qui jugent que leurs dépenses de logement constituent une lourde charge (en %)

Sexe	. Homme	37
	. Femme	41
Age	. 18 - 24 ans	43
	. 25 - 39 ans	46
	. 40 - 59 ans	37
	. 60 - 69 ans	31
	. 70 ans et plus	37
Diplôme	. Aucun, Cep	45
	. Bepc	40
	. Bac	40
	. Diplôme du supérieur	34
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	29
	. Cadre et prof. intellectuelle sup	26
	. Profession intermédiaire	41
	. Employé	46
	. Ouvrier	49
	. Reste au foyer	44
	. Retraité	33
. Etudiant	39	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	50
	. Compris entre 1700€ et 2500€	43
	. Compris entre 2500 et 3900€	37
	. Supérieurs à 3900€	24
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	35
	. De 2000 à 20000 habitants	40
	. De 20000 à 100000 habitants	38
	. Plus de 100000 habitants	41
	. Paris et aggro. parisienne	42
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	42
	. Propriétaire sans emprunt	26
	. Locataire du secteur social	48
	. Locataire du secteur libre	53
Ensemble de la population		39

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 23 – Taux d’effort moyen des différentes catégories sociales

		Taux d’effort moyen (toutes catégories incluses)	Taux d’effort incluant uniquement les locataires et les propriétaires accédants, (hors propriétaires dégagés d’emprunt et logés à titre gratuit)
Sexe	. Homme	20	28
	. Femme	22	29
Age	. 18 - 24 ans	22	30
	. 25 - 39 ans	26	28
	. 40 - 59 ans	21	27
	. 60 - 69 ans	17	29
	. 70 ans et plus	15	35
Diplôme	. Aucun, Cep	20	31
	. Bepc	21	28
	. Bac	23	30
	. Diplôme du supérieur	21	27
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	20	28
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	19	25
	. Profession intermédiaire	24	25
	. Employé	25	29
	. Ouvrier	24	28
	. Reste au foyer	22	28
	. Retraité	15	31
. Etudiant	23	37	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	29	37
	. Compris entre 1700€ et 2500€	22	28
	. Compris entre 2500 et 3900€	19	25
	. Supérieurs à 3900€€	15	21
Taille d’agglomération	. Moins de 2000 habitants	18	26
	. De 2000 à 20000 habitants	21	27
	. De 20000 à 100000 habitants	21	28
	. Plus de 100000 habitants	21	29
	. Paris et agglo. parisienne	27	33
Statut d’occupation du logement	. Propriétaire accédant	25	
	. Propriétaire sans emprunt	11	
	. Locataire du secteur social	27	
	. Locataire du secteur libre	31	
Ensemble de la population		21	28

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 24 – Combien de temps, en minutes, mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail ?

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

		Temps de trajet moyen	Temps de trajet médian
Sexe	. Homme	25	15
	. Femme	20	15
Age	. 18 - 24 ans	22	15
	. 25 - 39 ans	22	15
	. 40 - 59 ans	24	15
	. 60 - 69 ans	19	10
Diplôme	. Aucun, Cep	21	15
	. Bepc	20	15
	. Bac	20	15
	. Diplôme du supérieur	26	20
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	12	5
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	35	25
	. Profession intermédiaire	25	20
	. Employé	18	15
Revenus mensuels du foyer	. Ouvrier	22	15
	. Inférieurs à 1700€	19	15
	. Compris entre 1700€ et 2500€	21	15
	. Compris entre 2500 et 3900€	22	15
Taille d'agglomération	. Supérieurs à 3900€	28	20
	. Moins de 2000 habitants	21	15
	. De 2000 à 20000 habitants	19	15
	. De 20000 à 100000 habitants	19	15
	. Plus de 100000 habitants	21	15
Statut d'occupation du logement	. Paris et aggl. parisienne	36	30
	. Propriétaire accédant	23	20
	. Propriétaire sans emprunt	24	15
	. Locataire du secteur social	23	15
	. Locataire du secteur libre	22	15
Ensemble de la population		23	15

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 25 - Si on vous proposait un meilleur emploi que le vôtre, mais que cela vous oblige à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...), accepteriez-vous cet emploi ? (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

		Oui	Non	Total y.c nsp
Sexe	. Homme	31	67	100
	. Femme	25	74	100
Age	. 18 - 24 ans	44	55	100
	. 25 - 39 ans	31	68	100
	. 40 - 59 ans	26	73	100
Diplôme	. Aucun, Cep	(25)	71	100
	. Bepc	25	73	100
	. Bac	29	71	100
	. Diplôme du supérieur	32	67	100
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	(24)	74	100
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	27	71	100
	. Profession intermédiaire	30	69	100
	. Employé	31	68	100
	. Ouvrier	27	72	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	32	67	100
	. Compris entre 1700€ et 2500€	32	68	100
	. Compris entre 2500 et 3900€	24	74	100
	. Supérieurs à 3900€	28	71	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	18	81	100
	. De 2000 à 20000 habitants	26	73	100
	. De 20000 à 100000 habitants	36	63	100
	. Plus de 100000 habitants	33	66	100
	. Paris et aggl. parisienne	35	62	100
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	19	80	100
	. Propriétaire sans emprunt	22	76	100
	. Locataire du secteur social	26	72	100
	. Locataire du secteur libre	44	54	100
Ensemble de la population		28	70	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 26 - Quels sont, selon vous, les deux critères les plus importants pour choisir un logement ? (en % - cumul des deux réponses)

		La qualité du logement	La proximité avec votre travail ou celui de votre conjoint	Le cadre de vie autour du logement	Le coût du logement	La proximité avec vos amis et votre famille
Sexe	. Homme	53	43	42	38	22
	. Femme	52	40	41	40	26
Age	. 18 - 24 ans	53	49	20	50	27
	. 25 - 39 ans	52	43	40	44	21
	. 40 - 59 ans	50	44	47	37	20
	. 60 - 69 ans	56	38	42	36	26
	. 70 ans et plus	57	30	47	30	33
Diplôme	. Aucun, Cep	52	32	37	45	31
	. Bepc	55	41	35	44	24
	. Bac	53	44	41	39	22
	. Diplôme du supérieur	51	47	52	29	19
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	53	54	45	36	(11)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup	48	46	59	29	(15)
	. Profession intermédiaire	50	48	47	32	22
	. Employé	51	41	34	48	24
	. Ouvrier	49	46	34	49	22
	. Reste au foyer	55	31	42	41	29
	. Retraité	58	33	45	33	29
. Etudiant	51	56	(21)	47	26	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	54	33	36	47	29
	. Compris entre 1700€ et 2500€	53	42	32	48	23
	. Compris entre 2500 et 3900€	51	46	44	36	22
	. Supérieurs à 3900€	53	48	54	24	19
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	51	42	44	34	27
	. De 2000 à 20000 habitants	56	41	37	42	25
	. De 20000 à 100000 habitants	49	42	39	45	22
	. Plus de 100000 habitants	53	40	44	41	21
	. Paris et aggl. parisienne	54	43	40	36	23
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	49	50	54	29	18
	. Propriétaire sans emprunt	53	43	52	25	26
	. Locataire du secteur social	51	35	27	61	24
	. Locataire du secteur libre	57	37	35	47	23
Structure familiale	. Vit seul	53	30	41	44	29
	. Famille monoparentale	53	35	34	54	(23)
	. Deux adultes sans enfant	53	45	41	34	25
	. Couple avec enfant	51	48	47	37	16
Ensemble de la population		53	41	41	39	24

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 27 - Si vous deviez chercher un travail, les critères de choix suivants seraient-ils importants pour vous ?

(% - total des réponses « très » et « assez » important)

		Etre bien rémunéré	Ne pas être obligé de passer trop de temps dans les transports entre le lieu de travail et le domicile	Ne pas être obligé de déménager, pouvoir rester dans votre logement	Pouvoir déménager pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie qu'aujourd'hui	Pouvoir déménager dans une commune où le logement coûtera moins cher
Sexe	. Homme	95	87	73	63	49
	. Femme	93	90	83	55	49
Age	. 18 - 24 ans	93	80	64	73	62
	. 25 - 39 ans	95	90	78	60	48
	. 40 - 59 ans	95	91	83	54	45
	. 60 - 69 ans	87	90	81	55	(41)
Diplôme	. Aucun, Cep	91	84	84	55	55
	. Bepc	95	87	79	60	53
	. Bac	94	91	80	61	51
	. Diplôme du supérieur	94	90	76	58	41
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	93	90	82	59	43
	. Cadre et prof. intellectuelle sup	93	90	77	54	34
	. Profession intermédiaire	96	91	79	56	46
	. Employé	96	90	83	62	53
	. Ouvrier	98	87	77	64	57
	. Reste au foyer	85	90	85	48	44
Revenus mensuels du foyer	. Etudiant	89	77	60	66	58
	. Inférieurs à 1700€	95	85	75	63	56
	. Compris entre 1700€ et 2500€	93	89	77	66	57
	. Compris entre 2500 et 3900€	94	89	80	57	48
Taille d'agglomération	. Supérieurs à 3900€	93	93	82	53	36
	. Moins de 2000 habitants	95	90	81	53	51
	. De 2000 à 20000 habitants	94	89	78	53	48
	. De 20000 à 100000 habitants	93	86	73	67	54
	. Plus de 100000 habitants	94	87	78	58	46
Statut d'occupation du logement	. Paris et agglo. parisienne	94	91	82	67	49
	. Propriétaire accédant	95	90	84	49	35
	. Propriétaire sans emprunt	91	92	87	48	40
	. Locataire du secteur social	94	89	75	66	60
Ensemble de la population	. Locataire du secteur libre	95	86	70	69	56
		94	89	79	59	49

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 28 - Si vous deviez chercher un travail, les critères de choix suivants seraient-ils importants pour vous ? (% très important)

		Etre bien rémunéré	Ne pas être obligé de passer trop de temps dans les transports entre le lieu de travail et le domicile	Ne pas être obligé de déménager, pouvoir rester dans votre logement	Pouvoir déménager pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie qu'aujourd'hui	Pouvoir déménager dans une commune où le logement coûtera moins cher
Sexe	. Homme	53	43	50	23	14
	. Femme	44	54	60	23	19
Age	. 18 - 24 ans	45	35	41	25	14
	. 25 - 39 ans	56	50	56	26	17
	. 40 - 59 ans	47	52	60	21	17
	. 60 - 69 ans	(34)	59	60	(27)	(20)
Diplôme	. Aucun, Cep	50	54	64	22	(18)
	. Bepc	53	50	55	21	21
	. Bac	47	46	55	27	16
	. Diplôme du supérieur	44	47	53	23	11
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	44	49	60	32	(26)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup	41	51	56	19	(6)
	. Profession intermédiaire	47	47	52	24	12
	. Employé	54	49	61	26	24
	. Ouvrier	61	50	54	23	18
	. Reste au foyer	40	61	63	(17)	(12)
	. Etudiant	37	30	36	(22)	(13)
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	53	45	48	27	24
	. Compris entre 1700€ et 2500€	50	51	57	23	18
	. Compris entre 2500 et 3900€	48	50	59	24	15
	. Supérieurs à 3900€	43	52	58	19	9
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	50	52	62	22	19
	. De 2000 à 20000 habitants	42	49	55	16	13
	. De 20000 à 100000 habitants	55	48	51	27	18
	. Plus de 100000 habitants	45	42	53	23	16
	. Paris et agglo. parisienne	52	55	54	31	16
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	50	51	63	19	(10)
	. Propriétaire sans emprunt	39	56	67	20	12
	. Locataire du secteur social	51	47	50	23	22
	. Locataire du secteur libre	55	42	44	29	20
Ensemble de la population		48	49	56	23	16

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 29 - Proportion d'individus acceptant un meilleur emploi nécessitant un temps de transport plus long de ...

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

		De 15 minutes	De 30 minutes	De 45 minutes
Sexe	. Homme	79	52	29
	. Femme	75	44	19
Age	. 18 - 24 ans	81	61	(33)
	. 25 - 39 ans	80	50	24
	. 40 - 59 ans	76	46	24
	. 60 - 69 ans	(61)	(41)	(22)
Diplôme	. Aucun, Cep	76	(48)	(31)
	. Bepc	77	48	26
	. Bac	78	51	23
	. Diplôme du supérieur	78	48	23
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	72	49	(24)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup	76	51	27
	. Profession intermédiaire	75	42	21
	. Employé	80	49	21
	. Ouvrier	80	54	33
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	80	55	35
	. Compris entre 1700€ et 2500€	82	54	28
	. Compris entre 2500 et 3900€	75	44	20
	. Supérieurs à 3900€	75	45	20
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	77	45	22
	. De 2000 à 20000 habitants	81	47	23
	. De 20000 à 100000 habitants	80	49	(19)
	. Plus de 100000 habitants	75	50	26
	. Paris et aggl. parisienne	76	53	32
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	79	51	19
	. Propriétaire sans emprunt	73	43	25
	. Locataire du secteur social	77	43	21
	. Locataire du secteur libre	82	57	30
Ensemble de la population		77	48	25

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 30 – Au cours des cinq dernières années, avez-vous bénéficié d’une aide ou d’un service du 1% Logement (Action Logement), comme par exemple l’avance du dépôt de garantie, la caution solidaire, le « Pass-foncier », une aide à la mobilité, etc. (% de oui)

		Oui	Non	Total (y.c nsp)
Sexe	. Homme	7	92	100
	. Femme	8	92	100
Age	. 18 - 24 ans	(9)	85	100
	. 25 - 39 ans	15	85	100
	. 40 - 59 ans	7	93	100
	. 60 - 69 ans	(1)	99	100
	. 70 ans et plus	(1)	99	100
Diplôme	. Aucun, Cep	(5)	95	100
	. Bepc	8	92	100
	. Bac	(7)	91	100
	. Diplôme du supérieur	10	90	100
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	(6)	94	100
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	(6)	94	100
	. Profession intermédiaire	12	88	100
	. Employé	11	89	100
	. Ouvrier	12	86	100
	. Reste au foyer	(9)	91	100
	. Retraité	(2)	98	100
	. Etudiant	(5)	88	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	7	92	100
	. Compris entre 1700€ et 2500€	11	89	100
	. Compris entre 2500 et 3900€	9	90	100
	. Supérieurs à 3900€	(5)	95	100
Taille d’agglomération	. Moins de 2000 habitants	7	93	100
	. De 2000 à 20000 habitants	(6)	93	100
	. De 20000 à 100000 habitants	(11)	88	100
	. Plus de 100000 habitants	7	92	100
	. Paris et aggl. parisienne	(9)	90	100
Statut d’occupation du logement	. Propriétaire accédant	12	87	100
	. Propriétaire sans emprunt	(3)	97	100
	. Locataire du secteur social	11	88	100
	. Locataire du secteur libre	10	90	100
Ensemble de la population		8	92	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 31 - Diriez-vous que le travail... (en %)

		Est plus important que tout le reste	Est très important, mais autant que d'autres choses	Est assez important, mais moins que d'autres choses...	N'a que peu d'importance	Total
Sexe	. Homme	6	54	37	(2)	100
	. Femme	4	51	42	(3)	100
Age	. 18 - 24 ans	(4)	48	44	(3)	100
	. 25 - 39 ans	(4)	48	46	(3)	100
	. 40 - 59 ans	(4)	52	42	(2)	100
	. 60 - 69 ans	(9)	55	34	(2)	100
	. 70 ans et plus	(9)	63	26	(2)	100
Diplôme	. Aucun, Cep	10	52	35	(3)	100
	. Bepc	5	55	37	(3)	100
	. Bac	(3)	50	45	(1)	100
	. Diplôme du supérieur	(4)	52	42	(2)	100
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	(4)	55	40	(1)	100
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	(3)	57	38	(1)	100
	. Profession intermédiaire	(3)	45	48	(4)	100
	. Employé	(3)	51	44	(2)	100
	. Ouvrier	(7)	50	42	(2)	100
	. Reste au foyer	(6)	49	39	(6)	100
	. Retraité	8	60	30	(1)	100
. Etudiant	(3)	46	46	(4)	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	8	56	34	(2)	100
	. Compris entre 1700€ et 2500€	(5)	56	36	(3)	100
	. Compris entre 2500 et 3900€	(4)	48	46	(2)	100
	. Supérieurs à 3900€	(3)	52	43	(2)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	(5)	51	41	(3)	100
	. De 2000 à 20000 habitants	(5)	55	39	(1)	100
	. De 20000 à 100000 habitants	(7)	52	36	(4)	100
	. Plus de 100000 habitants	(3)	52	42	(2)	100
	. Paris et aggl. parisienne	(9)	53	36	(2)	100
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	(2)	47	49	(2)	100
	. Propriétaire sans emprunt	5	56	38	(2)	100
	. Locataire du secteur social	(6)	54	37	(3)	100
	. Locataire du secteur libre	(6)	50	41	(3)	100
Ensemble de la population		5	53	40	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 32 - Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez

- % de notes 6 ou 7-

		Votre propre famille et vos enfants	Votre cadre de vie	Votre logement	Les amis et connaissances	La profession et le travail (ou carrière)	La politique et la vie publique
Sexe	. Homme	85	65	55	53	53	16
	. Femme	88	68	65	56	50	13
Age	. 18 - 24 ans	80	60	46	62	52	14
	. 25 - 39 ans	89	65	55	57	49	11
	. 40 - 59 ans	88	67	60	54	51	16
	. 60 - 69 ans	85	73	67	52	54	17
	. 70 ans et plus	85	67	72	49	56	16
Diplôme	. Aucun, Cep	84	68	71	51	53	12
	. Bepc	85	70	63	50	53	12
	. Bac	85	63	58	59	51	14
	. Diplôme du supérieur	90	64	51	59	50	19
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	86	75	61	52	63	(17)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	93	58	41	63	46	(17)
	. Profession intermédiaire	89	64	53	60	50	15
	. Employé	90	69	61	55	51	12
	. Ouvrier	83	63	61	51	49	(10)
	. Reste au foyer	83	72	69	49	44	(11)
	. Retraité	84	69	68	50	57	18
. Etudiant	81	59	47	64	54	(18)	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	78	63	60	53	56	14
	. Compris entre 1700€ et 2500€	85	67	65	53	54	15
	. Compris entre 2500 et 3900€	90	69	59	55	44	14
	. Supérieurs à 3900€	93	67	56	55	52	16
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	84	67	65	55	57	12
	. De 2000 à 20000 habitants	88	70	62	56	50	11
	. De 20000 à 100000 habitants	88	72	64	52	54	16
	. Plus de 100000 habitants	88	65	54	55	47	15
	. Paris et aggl. parisienne	85	61	57	54	53	22
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	94	66	58	58	49	(10)
	. Propriétaire sans emprunt	89	73	68	55	54	16
	. Locataire du secteur social	80	60	54	47	49	14
	. Locataire du secteur libre	85	62	55	60	52	15
Ensemble de la population		86	67	60	55	52	15

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 33- Selon vous, habiter un logement dans lequel on se sent bien est-il vraiment indispensable pour pouvoir s'investir pleinement dans son travail ? (en %)

		Oui c'est vraiment indispensable	Non, ce n'est pas vraiment indispensable
Sexe	. Homme	78	21
	. Femme	82	17
Age	. 18 - 24 ans	77	22
	. 25 - 39 ans	81	19
	. 40 - 59 ans	78	22
	. 60 - 69 ans	85	15
	. 70 ans et plus	85	14
Diplôme	. Aucun, Cep	85	15
	. Bepc	81	19
	. Bac	77	23
	. Diplôme du supérieur	79	21
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	80	(20)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup	66	34
	. Profession intermédiaire	80	19
	. Employé	80	20
	. Ouvrier	79	21
	. Reste au foyer	83	17
	. Retraité	85	14
	. Etudiant	78	(22)
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	83	17
	. Compris entre 1700€ et 2500€	83	17
	. Compris entre 2500 et 3900€	80	20
	. Supérieurs à 3900€	77	23
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	81	19
	. De 2000 à 20000 habitants	82	17
	. De 20000 à 100000 habitants	84	16
	. Plus de 100000 habitants	78	21
	. Paris et agglo. parisienne	79	21
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	79	21
	. Propriétaire sans emprunt	81	18
	. Locataire du secteur social	78	21
	. Locataire du secteur libre	81	19
Ensemble de la population		80	19

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 34 – Dans votre travail, êtes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait du temps de transport entre votre domicile et votre travail (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

		Total satisfait	Dont : Très satisfait	Dont Assez satisfait	Total pas très ou pas du tout satisfait
Sexe	. Homme	82	44	39	17
	. Femme	84	47	37	16
Age	. 18 - 24 ans	82	51	(31)	(16)
	. 25 - 39 ans	84	43	41	16
	. 40 - 59 ans	82	45	37	18
	. 60 - 69 ans	91	(49)	(41)	(9)
Diplôme	. Aucun, Cep	86	(41)	(45)	(14)
	. Bepc	85	44	40	15
	. Bac	82	48	34	(16)
	. Diplôme du supérieur	81	45	37	19
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	95	70	(25)	(3)
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	73	44	29	27
	. Profession intermédiaire	82	40	42	18
	. Employé	85	46	39	15
	. Ouvrier	86	39	47	(14)
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	87	39	48	(12)
	. Compris entre 1700€ et 2500€	86	54	32	(14)
	. Compris entre 2500 et 3900€	85	45	40	14
	. Supérieurs à 3900€€	77	45	33	23
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	83	48	34	16
	. De 2000 à 20000 habitants	85	49	36	(15)
	. De 20000 à 100000 habitants	86	45	41	(14)
	. Plus de 100000 habitants	84	46	39	15
	. Paris et agglo. parisienne	77	35	42	23
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	81	43	39	19
	. Propriétaire sans emprunt	83	49	34	17
	. Locataire du secteur social	80	38	42	20
	. Locataire du secteur libre	86	44	41	13
Ensemble de la population		83	45	38	17

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 35 – Dans votre travail, êtes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait de votre rémunération (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

		Total satisfait	Dont : Très satisfait	Dont : Assez satisfait	Total insatisfait	Dont : Pas très satisfait	Dont : Pas du tout satisfait
Sexe	. Homme	63	10	53	37	27	10
	. Femme	58	10	48	42	29	13
Age	. 18 - 24 ans	66	(6)	60	34	(29)	(5)
	. 25 - 39 ans	59	11	47	41	32	10
	. 40 - 59 ans	62	10	52	38	25	13
	. 60 - 69 ans	(61)	(9)	(52)	(39)	(19)	(20)
Diplôme	. Aucun, Cep	(45)	(12)	(34)	55	(36)	(18)
	. Bepc	57	10	46	43	29	14
	. Bac	62	(8)	54	38	28	(10)
	. Diplôme du supérieur	67	10	56	33	25	8
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	54	(12)	43	46	(21)	(25)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	75	(13)	62	25	(17)	(8)
	. Profession intermédiaire	66	(11)	55	34	27	(7)
	. Employé	55	(8)	47	45	35	(11)
	. Ouvrier	55	(7)	47	45	31	(14)
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	44	(5)	39	56	42	(14)
	. Compris entre 1700€ et 2500€	60	(12)	48	40	25	(14)
	. Compris entre 2500 et 3900€	60	(9)	51	40	30	10
	. Supérieurs à 3900€	73	13	60	27	19	(9)
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	57	(10)	47	43	28	15
	. De 2000 à 20000 habitants	66	(14)	51	34	25	(9)
	. De 20000 à 100000 habitants	60	(9)	52	40	27	(13)
	. Plus de 100000 habitants	63	(9)	54	37	28	(10)
	. Paris et aggl. parisienne	60	(10)	50	40	32	(8)
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	67	(8)	59	33	22	(11)
	. Propriétaire sans emprunt	63	14	48	37	25	12
	. Locataire du secteur social	49	(6)	43	51	37	(14)
	. Locataire du secteur libre	61	(9)	53	39	29	(10)
Ensemble de la population		61	10	51	39	28	11

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 36 – Dans votre travail, êtes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait de l'intérêt de votre travail (en %)

- Champ : actifs occupés (49% de la population) -

		Total satisfait	Dont : Très satisfait	Dont : Assez satisfait	Total insatisfait
Sexe	. Homme	87	43	45	13
	. Femme	88	47	41	12
Age	. 18 - 24 ans	87	37	50	(13)
	. 25 - 39 ans	89	47	42	11
	. 40 - 59 ans	87	44	43	13
	. 60 - 69 ans	(80)	(46)	(34)	(20)
Diplôme	. Aucun, Cep	87	(36)	50	(13)
	. Bepc	84	33	51	16
	. Bac	87	42	45	(13)
	. Diplôme du supérieur	90	56	35	10
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	87	57	(30)	(13)
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	92	65	26	(8)
	. Profession intermédiaire	91	48	43	(9)
	. Employé	85	34	51	15
Revenus mensuels du foyer	. Ouvrier	83	31	53	17
	. Inférieurs à 1700€	84	32	52	(16)
	. Compris entre 1700€ et 2500€	89	44	45	(11)
	. Compris entre 2500 et 3900€	88	41	47	12
Taille d'agglomération	. Supérieurs à 3900€	87	54	33	13
	. Moins de 2000 habitants	88	46	42	(12)
	. De 2000 à 20000 habitants	92	42	50	(8)
	. De 20000 à 100000 habitants	86	48	38	(14)
	. Plus de 100000 habitants	89	43	45	11
Statut d'occupation du logement	. Paris et agglo. parisienne	81	42	38	19
	. Propriétaire accédant	90	48	43	(10)
	. Propriétaire sans emprunt	87	51	37	13
	. Locataire du secteur social	86	32	54	(14)
	. Locataire du secteur libre	85	43	42	15
Ensemble de la population		87	44	43	13

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 37 – Etes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait de votre logement ? (en %)

		Très satisfait	Assez satisfait	Pas très ou pas du tout satisfait	Total
Sexe	. Homme	46	45	9	100
	. Femme	47	44	9	100
Age	. 18 - 24 ans	38	50	(12)	100
	. 25 - 39 ans	41	47	12	100
	. 40 - 59 ans	47	45	8	100
	. 60 - 69 ans	53	40	(7)	100
	. 70 ans et plus	54	40	(5)	100
Diplôme	. Aucun, Cep	43	44	14	100
	. Bepc	43	48	9	100
	. Bac	49	43	9	100
	. Diplôme du supérieur	52	43	5	100
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	47	46	(6)	100
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	57	39	(4)	100
	. Profession intermédiaire	48	45	(7)	100
	. Employé	42	47	11	100
	. Ouvrier	37	50	13	100
	. Reste au foyer	43	45	(12)	100
	. Retraité	54	41	(5)	100
. Etudiant	41	45	(14)	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	36	49	15	100
	. Compris entre 1700€ et 2500€	45	45	10	100
	. Compris entre 2500 et 3900€	47	45	8	100
	. Supérieurs à 3900€	59	38	(3)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	52	42	(5)	100
	. De 2000 à 20000 habitants	45	48	(7)	100
	. De 20000 à 100000 habitants	50	39	11	100
	. Plus de 100000 habitants	45	45	10	100
	. Paris et aggl. parisienne	39	49	12	100
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	63	36	(2)	100
	. Propriétaire sans emprunt	62	36	(2)	100
	. Locataire du secteur social	27	56	17	100
	. Locataire du secteur libre	30	53	17	100
Ensemble de la population		46	45	9	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Tableau 38 – Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous ? (en %)

		Très satisfait	Satisfait	Peu ou pas du tout satisfait	Total
Sexe	. Homme	32	56	11	100
	. Femme	36	53	11	100
Age	. 18 - 24 ans	29	59	(12)	100
	. 25 - 39 ans	32	55	12	100
	. 40 - 59 ans	35	55	10	100
	. 60 - 69 ans	37	54	(10)	100
	. 70 ans et plus	39	51	(10)	100
Diplôme	. Aucun, Cep	31	55	14	100
	. Bepc	31	57	12	100
	. Bac	37	54	(8)	100
	. Diplôme du supérieur	39	52	9	100
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	44	46	(11)	100
	. Cadre et prof. intellectuelle supérieure	41	50	(9)	100
	. Profession intermédiaire	35	58	(7)	100
	. Employé	30	57	13	100
	. Ouvrier	25	60	15	100
	. Reste au foyer	38	52	(10)	100
	. Retraité	37	53	10	100
	. Etudiant	32	56	(12)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 1700€	27	57	16	100
	. Compris entre 1700€ et 2500€	31	56	13	100
	. Compris entre 2500 et 3900€	36	56	8	100
	. Supérieurs à 3900€	45	48	(7)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2000 habitants	43	51	(6)	100
	. De 2000 à 20000 habitants	31	59	10	100
	. De 20000 à 100000 habitants	37	50	14	100
	. Plus de 100000 habitants	32	58	10	100
	. Paris et aggl. parisienne	25	54	20	100
Statut d'occupation du logement	. Propriétaire accédant	46	50	(4)	100
	. Propriétaire sans emprunt	44	52	5	100
	. Locataire du secteur social	19	63	18	100
	. Locataire du secteur libre	26	56	17	100
Ensemble de la population		34	55	11	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2011

Annexe 2 - Questionnaire

Note : les réponses « ne sait pas » en italiques ne sont pas proposées aux enquêtés.

Q 1 - Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez

(Présentez la liste – une réponse par ligne)

(1 signifie pas du tout important, 7 signifie très important)

- | | |
|---|-------|
| . Votre propre famille et vos enfants | /_/_/ |
| . La profession et le travail (ou carrière) | /_/_/ |
| . Les amis et connaissances | /_/_/ |
| . Votre logement | /_/_/ |
| . Votre cadre de vie | /_/_/ |

Q 2 - Diriez-vous que le travail :

(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|---|---|
| . Est plus important que tout le reste | 1 |
| . Est très important, mais autant que d'autres choses (vie familiale, vie personnelle, vie sociale, etc.) | 2 |
| . Est assez important, mais moins que d'autres choses (vie familiale, vie personnelle, vie sociale...) | 3 |
| . N'a que peu d'importance | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

Aux actifs occupés et aux chômeurs ayant déjà travaillé

Q 3 - Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- | | |
|--|----|
| . Agriculture | 1 |
| . Industrie..... | 2 |
| . Construction..... | 3 |
| . Commerce | 4 |
| . Hôtellerie et restauration | 5 |
| . Transports et télécommunications..... | 6 |
| . Service aux entreprises | 7 |
| . Education, santé et action sociale | 8 |
| . Services aux particuliers | 9 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 10 |

Aux actifs occupés

Q 4 – Depuis combien d’années occupez-vous le poste dans lequel vous êtes aujourd’hui ?

/__/__/ années

. Ne sait pas..... 0

Aux actifs occupés

Q 5 - Dans votre travail, êtes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait des éléments suivants ?

(Enumérez - Une réponse par ligne)

. La rémunération.....

. L’intérêt de votre travail.....

. Le temps de transport entre votre domicile et votre lieu de travail.....

Très satisfait	Assez satisfait	Pas très satisfait	Pas du tout satisfait	Ne sait pas
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

A tous, sauf retraités

Q 6 - Si vous deviez chercher un travail, les critères de choix suivants seraient-ils importants pour vous ?

(Présentez la liste - une réponse par ligne)

. Etre bien rémunéré.....

. Ne pas être obligé de passer trop de temps dans les transports entre le lieu de travail et le domicile.....

. Ne pas être obligé de déménager, pouvoir rester dans votre logement.....

. Pouvoir déménager dans une commune où le logement vous coûtera moins cher qu’aujourd’hui.....

. Pouvoir déménager pour bénéficier d’un meilleur cadre de vie qu’aujourd’hui.....

Très important	Assez important	Pas très important	Pas du tout important	Ne sait pas
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

A tous, sauf retraités

Q 7 - Au cours des 5 dernières années, avez-vous renoncé à un emploi parce que cela vous aurait obligé à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...)?

. Oui 1

. Non 2

. Ne sait pas 3

A tous, sauf retraités

Q 8 - Au cours des 5 dernières années, avez-vous renoncé à un emploi parce que cela vous aurait obligé à passer trop de temps dans les transports pour aller de votre domicile à votre travail ?

- . Oui 1
- . Non..... 2
- . Ne sait pas..... 3

A tous, sauf retraités

Q 9 - Si vous étiez sans emploi et si vous aviez des difficultés pour trouver un emploi, seriez-vous prêt à déménager...

(Une réponse par ligne)

- . Dans un autre pays ?
- . Dans une autre région ?
- . Dans un autre département ?
- . Dans une autre commune de votre département ?

Oui	Non	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Aux actifs occupés

Q 10 - Si on vous proposait un emploi meilleur que le vôtre mais qui nécessite un temps de transport plus long entre votre domicile et votre travail, accepteriez-vous cet emploi...

(Présentez la liste - Une réponse par ligne)

- . Si le temps de transport augmente de 15 minutes ?
- . Si le temps de transport augmente de 30 minutes ?
- . Si le temps de transport augmente de 45 minutes ?

Oui, certainement	Oui, probablement	Non, probablement pas	Non, certainement pas	Ne sait pas
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

Aux actifs occupés

Q 11 - Si on vous proposait un emploi meilleur que le vôtre, mais que cela vous oblige à déménager en occasionnant un surcoût financier (frais de déménagement, nouveau logement trop cher, risque de moins-value sur la revente de votre ancien logement...), accepteriez-vous cet emploi ?

(Enumérez - une seule réponse)

- . Oui certainement 1
- . Oui probablement 2
- . Non probablement pas..... 3
- . Non certainement pas 4
- . Ne sait pas 5

Q 12 - En quelle année avez-vous emménagé dans votre logement ?

(Si cette personne a toujours vécu dans le logement, l'année d'emménagement correspond à son année de naissance)

/ / / / /

- . Ne sait pas..... 0

Aux locataires (et sous-locataire)

Q 13 - Votre propriétaire est-il...

- . Un organisme HLM ou assimilé (OPAC...) ? 1
- . Un organisme au titre du 1% Logement (Action logement) ? 2
- . Un bailleur privé ? 3
- . Autre ? 4
- . Ne sait pas 5

Q 14 - Au cours des cinq dernières années, avez-vous bénéficié d'une aide ou d'un service du 1% Logement (Action Logement), comme par exemple l'avance du dépôt de garantie, la caution solidaire, le « Pass-foncier », une aide à la mobilité, etc...

(Enumérez - une seule réponse)

- . Oui..... 1
- . Non..... 2
- . Ne sait pas 3

Aux locataires et sous locataires

Q 15 - Au total, en additionnant votre loyer mensuel et les charges de copropriété, quel est le montant des dépenses mensuelles de votre foyer pour votre logement ?

/ ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / € par mois

- . Ne sait pas 99999

Aux propriétaires

Q 16 - Au total, en additionnant le montant du remboursement de votre emprunt (capital et intérêt cumulés) et les charges de copropriété, quel est le montant des dépenses mensuelles de votre foyer pour votre logement ?

/ ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / € par mois

- . Ne sait pas 99999

Q 17 - Etes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait de votre logement ?

(Enumérez - une seule réponse)

- . Très satisfait 1
- . Assez satisfait 2
- . Pas très satisfait 3
- . Pas du tout satisfait..... 4
- . Ne sait pas..... 5

Q 18 – Quels sont, selon vous, les deux critères les plus importants pour choisir un logement ?

(Présentez la liste - classer deux réponses)

	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse
. La proximité avec votre travail ou celui de votre conjoint.....	1	1
. La proximité avec vos amis et votre famille.....	2	2
. La qualité du logement.....	3	3
. Le coût du logement.....	4	4
. Le cadre de vie autour du logement.....	5	5
. Autre.....	6	6
. <i>Ne sait pas</i>	7	7

Q 19 - Selon vous, habiter un logement dans lequel on se sent bien est-il vraiment indispensable pour pouvoir s'investir pleinement dans son travail ?

(Enumérez - une seule réponse)

. Oui c'est vraiment indispensable.....	1
. Non ce n'est pas vraiment indispensable.....	2
. <i>Ne sait pas</i>	3

Aux actifs occupés

Q 20 - Combien de temps, en minutes, mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail (ou d'étude) ?

/__/_/_/_/ minutes

. <i>Ne sait pas</i>	99999
----------------------------	-------